

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓				

REVUE AGRICOLE

MANUFACTURIERE, COMMERCIALE ET DE COLONISATION

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE ET DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE

PUBLIE SOUS LA DIRECTION DE

J. PERRAULT,

*Ancien Député de l'Assemblée Législative,
Membre de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada,
Elève diplômé de l'École Impériale d'Agriculture de Grignon et du Collège Royal Agricole de Cirencester,
Membre de la Société Impériale Zoologique d'acclimatation de Paris, &c., &c.*

AOUT, 1868.

SOMMAIRE:—Partie Officielle.—Exposition de Nicolet No. 1—Exposition de la société d'agriculture du comté de St. Jean—Exposition de la société d'agriculture du comté de Jacques Cartier—Exposition de la société de Beauharnois—Adoption du programme des sociétés progressives, par Hinouski No. 2.—Exposition annuelle, concours de récoltes sur pieds et parti de labour de Montmagny—Espèce Chevaline—Espèce Bovine—Espèce Ovine—Espèce Porcine—Produits et manufactures—Concours de récoltes, sur pieds—Parti de labour—Règlements—Concours de récoltes sur pieds, et parti de labour de Champlain—Adoption du programme des sociétés progressives par Beauce—Travaux de la société d'agriculture de Berthier—**Partie Non-Officielle.**—La prochaine exposition provinciale—L'enseignement agricole dans les Ecoles Normales—L'école d'agriculture de Ste. Anne—La ferme de Mr. Cochrane—Espèce porcine—Espèce ovines—Espèce bovine—Taureaux—**Travaux de la Ferme.**—De la moisson—La faucille—La faux—Javelles—Direction de l'exploitation—**Animaux de la Ferme.**—Espèce chevaline—Espèce bovine—Espèce porcine—Volailles—Rucher—Le taureau repentant—Signes lactifères chez les génisses—Signes lactifères chez les vaches—Maladies des poules et des autres volailles en général—La pépie—La diarrhée et la constipation—Abcès de croupion—La roupie—Les pustules—La goutte—Soins à donner aux pores—Examen des qualités qu'on doit rechercher dans le bétail—1. Taille—2. Formes—3. Constitutions—4. Promptitude de la croissance—La facilité à s'engraisser—5. Aptitude à la reproduction—6. Qualité de la viande—**Matériel et Construction.**—Charrue à vapeur—Du meilleur mode d'attelage du bœuf—**Le Jardin et le Vergier.**—Travaux du potager—Vergier—Economie Domestique.—Conservation des œufs—Tenue d'une laiterie—Conservation et expédition du lait—Ecremage—Extraction du beurre—Baratte à piston—La baratte flamande—Baratte à balanceire—Epuraton du beurre—Conservation du beurre frais—**Revue de la Colonisation.**—Autres travaux—**Revue Commerciale.**—Marché aux bestiaux—Prix du marché de détail de Montréal—Marché des bois de corde—L'aureau Ayrshire pur sang à vendre.

GRAVURES.

Gravure No. 69.—Etalon Suffolk importé, "Bounce," la propriété de M. Cochrane, de Compton.
Gravure No 70.—Cotswold importé, la propriété de M. Cochrane, de Compton.

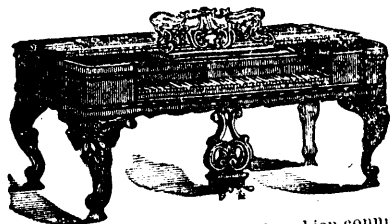
Gravure No. 71.—Oxford Downs importé, la propriété de M. Cochrane, de Compton.
Gravure No. 72.—Berkshire importé, la propriété de M. Cochrane, de Compton.

SPARGERIE COLLECTA.

BUREAUX A L'IMPRIMERIE DE JOHN LOVELL, RUE ST NICHOLAS, MONTREAL.

PIANOS DE BOARDMAN, CRAY & Cie.

SIBERIA OTT, Agent en gros, No. 783 Broadway, N. Y.



Le Soussigné, récemment associé de cette maison bien connue, a établi une

AGENCE EN GROS, 783 BROADWAY, NEW YORK,

Où il recevra avec plaisir les commandes de ses amis et du public et surtout des personnes qui ont déjà si libéralement patroné la maison. Il fournira ces instruments supérieurs, au commerce,

EN GROS ET EN DETAIL, AUX PRIX LES PLUS BAS.

Construits à l'aide du cadre métallique, fondu d'une seule pièce, ces pianos distaquent tous les autres en solidité, en élégance et par la supériorité du ton.

Cadre Métallique Isolé.

Le cadre métallique, formant la partie supérieure du piano, est fondu d'une seule pièce, donnant de la force là où il y a tension, un plus grand nombre d'octaves dans une boîte plus petite et plus élégante. La tension des cordes se faisant entièrement sur le cadre métallique, isolé des parties vibrantes, celles-ci donnent une vibration parfaite. La boîte du piano est mince comme le bois d'une guitare parfaite. La boîte du piano est mince comme le bois d'une guitare parfaite. La boîte du piano est mince comme le bois d'une guitare parfaite. La boîte du piano est mince comme le bois d'une guitare parfaite. La boîte du piano est mince comme le bois d'une guitare parfaite. La boîte du piano est mince comme le bois d'un violon et donne un son doux et mélodieux, à la fois profond, puissant et ample. Ces instruments sont les seuls pianos dont le cadre métallique est entièrement isolé du contact des parties vibrantes. Leur haute réputation est maintenant solidement établie dans le monde entier et les facteurs ne redoutent la concurrence d'aucune autre maison du genre. De fait ils demandent la comparaison, persuadés qu'ils sont de la supériorité des instruments, sortis de leurs ateliers.

Ils sont spécialement adaptés aux climats chauds ou froids,

Car les températures extrêmes ne les affectent pas de manière à les désaccorder. Les cordes et le cadre étant métalliques, la contraction et l'expansion s'égalisent sous l'influence de la chaleur et du froid. La tension des cordes rencontrant la résistance du cadre métallique, les climats chauds n'ont aucune influence sur ces instruments. Leur supériorité ressort de la comparaison avec les anciens instruments double cadre en bois nécessairement épais et retenus par des renforts considérables pour résister à la forte tension des cordes. Comme conséquence nécessaire de cette construction, ces pianos n'avaient aucune élégance et étaient très-difficiles à transporter. La température agissant différemment sur les parties en bois et sur les parties en fer, ces variations étaient désastreuses pour ces instruments.

CES PIANOS SONT GARANTIS DONNER ENTIERE SATISFACTION.

PETITS PIANOS DE SALON.

SON PLEIN, DOUX, AMPLE—TOUCHE FACILE ET ELASTIQUE—CONSTRUCTION ELEGANTE ET ENJOLIVEE.
Le No. 1 Sept Octaves, a une longueur de six pieds sur trois pieds de largeur. Le No. 2, Sept Octaves, a six pieds et six pouces sur trois pieds et trois pouces. COINS ARRONDIS, PARFAITEMENT TRAVAILLES.

No. 1.—Sept Octaves, Clavier de C. à C., magnifique boîte de bois de Rose.....	\$450
No. 2.—Sept Octaves, Clavier de C. à C., magnifique boîte de bois de Rose.....	\$500

PIANOS "PETIT BIJOU."

BOITES MAGNIFIQUES EN BOIS DE ROSE, PIEDS SCULPTES, RICHES MOULURES—Ces pianos sont d'une parfaite élégance pour les petits Salons.

Six Octaves et un tiers, Clavier de F. à A., longueur de cinq pieds huit pouces sur deux pieds neuf pouces de largeur.....	\$450
Sept Octaves, Clavier de C. à C., longueur de six pieds sur trois pieds de largeur.....	\$500

CES PIANOS SONT OFFERTS EN PRIMES
PAR LA "REVUE AGRICOLE" ET LE "CANADIAN AGRICULTURIST"
S'adresser au Bureau pour les renseignements.

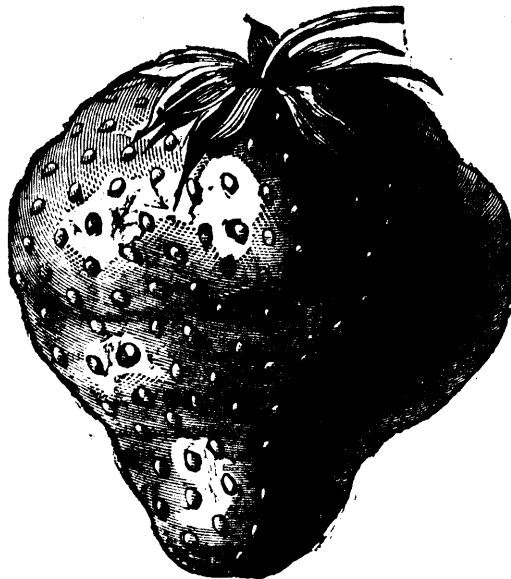
FRAISES!! FRAISES!!

CHOISISSEZ LA MEILLEUR. CHOISISSEZ LA VERITABLE.

JUCUNDA—Notre No. 700.

CHOISISSEZ LA MEILLEUR.

CHOISISSEZ LA VERITABLE.



CHOISISSEZ LA VERITABLE.

CHOISISSEZ LA MEILLEUR.

JUCUNDA—Notre No. 700.

A LA tête de la nombreuse liste de fraises excellentes, nous plaçons la Jucunda dont la variété primé par ses qualités supérieures toutes les espèces rurales. Nous maintenons, appuyé par de nombreux témoignages :—

- 1o. Que la plante est saine, rustique et d'une croissance vigoureuse.
 - 2o. Elle résiste admirablement aux gelées, froids, vents et aux sécheresses.
 - 3o. Elle ne manque jamais de donner une récolte immense des meilleurs fruits.
 - 4o. Elle est bis-annuelle et n'exige pas d'engrais.
 - 5o. Elle porte des fruits pendant un long temps. Les fraises augmentant en beauté et en coloris jusqu'à la fin.
 - 6o. Le fruit est d'une grosseur énorme, dix ou douze fraises emplissant souvent une pinte.
 - 7o. Elle est d'une grande beauté, parfaite de forme et d'un coloris brillant.
 - 8o. Elle a une saveur exquise.
 - 9o. Elle se conserve et se transporte admirablement. Comme expérience, des fraises cueillies sur notre ferme à Pittsburgh le lundi, et expédiées ce jour là à New York, plus de 400 miles, furent conservées jusqu'aux vendredis et samedis, et vendues alors plus cher que les autres variétés venues toutes fraîches du voisinage.
 - 10o. Elle se vend le plus haut prix des meilleurs marchés, et jusqu'à 60 cents la pinte, contenant 10 fraises.
 - 11o. Elle n'exige pas de culture spéciale, est peu coûteuse à cueillir et est de beaucoup la fraise la plus profitable à cultiver.
 - 12o. Elle a été complètement éprouvée depuis huit ans sur notre ferme et pour cela l'emporte de beaucoup sur les variétés plus nouvelles et plus récemment importées.
- Nous reproduisons ici quelques témoignages en référant à notre catalogue pour les autres.
- "La plante est aussi vigoureuse, rustique et saine qu'aucune de celles que je connaisse; les branches supportant un poids de fraises plus considérable que je n'ai jamais vu."
- W. HARRISON, Sec., Société Horticulture, Pensylvanie.
- "Je considère votre fraise Jucunda comme le fruit le plus

remarquable de son espèce qui soit jamais venu à ma connaissance."

Dr. A. WARDER, Pres. de la Soc. Panologique de l'Ohio.

"Une des qualités les plus remarquables de cette variété c'est le grand nombre de gros fruits qu'elle donne. J'en ai vu des quantités considérables dont 10 ou 12 pouvaient emplir une pinte."

G. M. BEELER, Sec., Société Horticulture de l'Indiana.

Les fraises les plus grosses sur le marché de New York, cette année, et probablement les plus belles qui aient jamais été envoyées en quantité étaient des Jucundas énormes expédiées par le Rev. J. Knox de Pittsburgh en Pensylvanie. Elles étaient extrêmement grosses, 12 à 15 fraises emplissant une boîte, d'une couleur brillante et si fermes après un transport de 400 miles qu'elles auraient pu être reexpédiées aussi loin pour la seconde fois.— *Tribune de New York.*

Pour plus de détails sur cette fraise merveilleuse, adressez 10 cents pour un catalogue.

La saison dernière ayant été très favorable pour nous, nous avons cultivé une quantité considérable de cette variété, dont nous ferons en grande partie la plantation nous-même, et nous planterions nous-même la totalité, si le terrain nous le permettait. Nous offrons ces plantes vigoureuses aux prix qui suivent :

12 pour.....	\$1.00
50 ".....	3.50
100 ".....	6.00
200 ".....	10.00
1000 ".....	50.00

Au prix de la douzaine et au cent, nous expédierons ces plantes par la poste à volonté. Les quantités plus considérables seront envoyées par express aux frais de l'acheteur.

Un reçu accompagné d'instructions pour la culture de cette fraise sera adressé sans retard à toutes les personnes qui nous enverront leur commande avec le prix d'achat.

LA NOUVELLE EDITION de notre catalogue de fruits, contient des descriptions de chaque variété avec gravures, ainsi que le secret de nos succès dans la culture fruitière. En nous faisant parvenir dix cents, nous adresserons ce catalogue en demande.

J. KNOX, Boite 155, Pittsburgh, Pensylvanie.

Arrangement special avec M. Knox, La "Revue Agricole" est en mesure de fournir ces plants a Montreal aux prix ci-dessus. Les commandes doivent nous etre adresses de suite afin que l'expédition s'en fasse de bonne heure ce printemps.

REVUE AGRICOLE

Partie  Officielle.

EXPOSITION DE NICOLET No. 1.

EXPOSITION Annuelle de la Société d'Agriculture du Comté de Nicolet No. 1 aura lieu à Bécancour le six Octobre prochain.

Par ordre, le Secrétaire de la Société,
J. BLONDIN.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE ST. JEAN.

EXPOSITION Annuelle de la Société d'Agriculture du Comté de St. Jean aura lieu dans la Ville de St. Jean, Jeudi, le dixième jour de Septembre prochain.

Par ordre,
EUG. ARCHAMBEAULT, Secrétaire.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE JACQUES CARTIER.

EXPOSITION Annuelle de la Société d'Agriculture du Comté de Jacques Cartier aura lieu au village de la Pointe Claire, Mercredi, le 30 Septembre prochain.

Par ordre,
A. M. LECAVALIER, Sec. Tres.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ DE BEAUHARNOIS.

EXPOSITION annuelle de cette société aura lieu à St. Louis de Gonzague le 24 septembre prochain, à 10 heures.

Par ordre, E. T. BISSON, Sec.

ADOPTION DU PROGRAMME DES SOCIÉTÉS PROGRESSIVES, PAR RIMOUSKI No. 2.

UNE assemblée des Officiers et Directeurs de la Société d'Agriculture du Comté de Rimouski, No. 2, tenue à Matane, en l'office de R. Fournier, Notaire, le dix-sept Juillet mil huit cent soixante et huit.

Proposé par L. N. Blais, Ecuier, secondé par Peter Leggat, Ecuier, et résolu :

Que la société accorde les prix suivants pour les récoltes sur pieds, les terres les mieux cultivées, les étables les mieux tenues, un parti de labours, et autres choses ci-dessous mentionnées :

Pâturage le plus riche de 15 arpents en superficie.....	\$4	2	1
La plus belle prairie, d'au moins 3 arpents en superficie.....	4	2	1
Le plus beau champ de blé d'au moins 3 arpents en superficie.....	4	2	1
Le plus beau champ d'orge d'au moins 3 arpents en superficie.....	4	2	1

Le plus beau champ d'avoine d'au moins 3 arpents en superficie....	\$4	2	1
Le plus beau champ de patates d'au moins 2 arpents en superficie....	4	2	1
Le plus beau champ de lin, $\frac{1}{2}$ arpent en superficie.....	4	2	1
Le plus beau champ de navets, $\frac{1}{2}$ arpent en superficie.....	4	2	1
La plus grande abattie, la mieux préparée, ensemencée ce printemps.	4	2	1
Ferme la mieux cultivée de la Division, d'au moins 2 arpents de front, sur la profondeur.....	6	4	2
La plus grande abattie, la mieux préparée, non ensemencée ce printemps.....	4	2	1
Parti de labour en Octobre.....	6	4	2
L'étable la mieux tenue, bergerie, porcherie, etc., etc., en hiver.....	4	2	1
Les animaux les mieux portants, et les mieux traités, en hiver.....	4	2	1
La meilleure manière de faire les fumiers, et en plus grande quantité, eu égard au nombre des animaux.	4	2	1

Proposé par D. F. De St. Aubin, Ecuier, secondé par M. Alexander Grant, et résolu à l'unanimité :

Que les entrées pour les concours seront faites le et avant le vingt-cinq Juillet courant, chez les Directeurs de chaque paroisse, et que le prix des entrées sera de cinquante centins, payables d'avance, à l'exception des entrées pour le parti de labour, qui ne seront que de vingt-cinq centins, en septembre prochain.

Proposé par Peter Leggat, Ecuier, secondé par Alexander Grant, et résolu :

Que le Révérend M. Dumas, de l'Assomption de Sandy-Bay, et Alexander Fraser, Ecuier, de Matane, soient nommés Juges des prix à accorder, et commencent la visite des champs entrés pour concours, le treute et un du courant. — Adopté unanimement.

Proposé par L. N. Blais, Ecuier, secondé par D. F. De St. Aubin, et résolu :

Que les prix accordés par les Juges seront payés par des bons au porteur, payables en saines des reproducteurs que la société doit acheter cet automne. — Agréé à l'unanimité.

Proposé par P. Leggat, Ecuier, secondé par R. Grant, et résolu :

Que le parti de labour sera à Matane, en Octobre, au jour qui sera annoncé dans le numéro de Septembre de la "Revue Agricole."

Proposé par L. N. Blais, Ecuier, secondé par D. F. de St. Aubin, et résolu :

Que le secrétaire soit autorisé à acheter cet automne, autant d'animaux reproducteurs de

choix, que le permettront les finances de la société, et s'entende à ce sujet avec J. Perrault, Ecuier.

Proposé par Peter Leggat, Ecuier, secondé par M. Alex. Graut, et résolu :
Que l'Assemblée soit ajournée.
Et l'Assemblée s'ajourne.

EXPOSITION ANNUELLE, CONCOURS DE RECOLTES SUR PIEDS ET PARTI DE LABOUR DE MONTMAGNY.

L'EXPOSITION annuelle et le parti de labour de cette société auront lieu sur la Ferme-modèle à St. Thomas, Mercredi, le 7 octobre prochain à 9 heures du matin, ainsi qu'un concours de récoltes sur pieds dans le cours du mois d'août prochain. Les prix suivants seront décernés aux concurrents heureux.

Especie Chevaline.

Etalons de 3 ans et au dessus.....	\$4	2	0
Etalons de 2 ans.....	3	2	0
Juments poulinières et son poulain....	4	3	2
Paire de chevaux de trait.....	4	0	0
Pouliches de 3 ans.....	3	2	0
Pouliches de 2 ans.....	3	2	0

Especie Bovine.

Taureaux de 3 ans, amélioré.....	4	3	2
Taureaux de 2 ans, amélioré.....	3	2	0
Taureaux de race canadienne, 3 ans et au-dessus.....	4	3	0
Taureaux de race canadienne 2 ans et au-dessus.....	3	2	0
Femelles de 3 ans et au-dessus.....	4	3	2
Femelles de 2 ans.....	3	2	1

Especie Ovine.

Béliers d'un an et au dessus, race Leicester.....	4	2	0
Femelles Leicester, 1 an et au dessus.....	3	2	1
Mâles de 1 an et au dessus, races diverses.....	4	2	1
Femelles de 1 an et au dessus de toute race, les deux plus belles.....	3	2	1
Les 2 plus belles femelles de l'année, races diverses.....	2	1	0

Especie Porcine.

Mâles d'un an et au dessus.....	3	2	0
Femelles d'un an et au dessus.....	3	2	0

Produits et Manufactures.

Beurre en tinetto de 30 lbs et au dessus	3	2	1
Sucre d'érable, de 30 lbs au moins....	3	2	1
Etoffe du pays, grise, croisée, 3 aunes	3	2	1
Etoffe croisée noire, 3 aunes.....	3	2	1
Petite étoffe de différents patrons, 3 aunes.....	3	2	1
Toile du pays, 3 aunes.....	3	2	1
Filasse, 1 livre.....	3	2	1
Tabac canadien, en feuilles, 6 lbs....	3	2	1
Graine de mil.....	3	2	1

CONCOURS DE RECOLTES SUR PIEDS.

Blé, 2 arpents en superficie.....	3	1	1
Orge, 2 arpents.....	3	2	1
Avoine, 4 arpents.....	3	2	1
Pois, 1 arpent.....	3	2	1
Lin, 1 arpent.....	3	2	1
Sarrasin, 1 arpent.....	3	2	1
Seigle, 2 arpents.....	3	2	1
Blé-d'inde, en égard à l'étendue du terrain.....	3	2	1

Patates, 1 arpent.....	\$3	2	1
Carottes, 1/2 arpent.....	2	1	0
Betteraves, 1/2 d'arpent.....	2	1	0
Navets, 1/2 d'arpent.....	2	1	0
Choux, 1/2 d'arpent.....	2	1	0
Tabac, en égard à l'étendue du terrain et son apparence.....	2	1	0
Fermes les mieux tenues.....	10	6	4
Jardins potagers.....	3	2	1

PARTI DE LABOUR.

Labour avec charrue sans roues.....	10	6	0
Labour avec charrue à roues.....	7	5	0
Pour la meilleure charrue sans roues.....	3	2	0
Pour la meilleure charrue à roues....	3	2	0
Pour les meilleures herbes doubles à dents de fer.....	3	2	0

\$305

Des prix supplémentaires seront accordés de plus pour les instruments d'agriculture dont l'utilité et la supériorité seront reconnues, ainsi que pour les autres objets dignes de recevoir des prix.

Règlements.

Les entrées dans les différentes classes se feront le jour de l'exhibition jusqu'à dix heures du matin et les exposants devront être les propriétaires des objets exposés, et se présenter le jour de l'Exposition au Secrétaire pour avoir leurs Numéros.

Les concurrents qui auront mérité plusieurs prix se montant au delà de \$12.00, n'auront pas plus que cette somme, mais auront une mention honorable pour le surplus. Les souscripteurs seuls de la société pourront concourir. Les Directeurs se réservent le droit de faire tels règlements qu'ils jugeront nécessaires.

Par ordre, le Secrétaire de la Société,
N. NADRAU.

CONCOURS DE RECOLTES SUR PIEDS, ET PARTI DE LABOUR DE CHAMPLAIN.

L'EXHIBITION des récoltes sur pied aura lieu dans les différentes paroisses du comté de Champlain du huit au quinze du mois d'Août prochain. Au concours, des prix seront accordés plus spécialement pour la meilleure tenue de terre en général ; pour la culture des récoltes sarclées, et pour terre neuve la mieux défrichée et ensemencée la première fois cette année par l'exhibant et les membres de sa famille.

Qu'un parti de labour pour le dit comté aura lieu en la paroisse de Ste. Geneviève de Batiscan le vingt et un du mois d'Octobre prochain. A ce parti de labour il sera accordé douze prix dont six pour la classe des labourers au dessous de vingt et un ans, et six pour les labourers de vingt et un ans et au dessus.

27 Juillet 1868.

Par ordre,
Le Secrétaire,

R. TRUDEL.

Mr. le Rédacteur de la Revue Agricole.—Avec la présente vous recevrez un document annonçant un concours de récolte sur pied, et un parti de labour dans le comté de Champlain, que je vous prie de publier dans le prochain numéro de la Revue Agricole, si vous avez la bonté de le faire.

Au sujet du concours de récolte sur pied, la Société d'Agriculture s'est attachée à accorder des prix spécialement pour les terres les mieux cultivées en général, afin d'encourager par là les agriculteurs à cultiver bien, non pas une seule pièce de grain, mais toute leur terre tant sous le rapport du labour, du hersage, que sous le rapport des fossés, clôture, engrais, etc. Ensuite des prix pour les récoltes sarclées, c'est-à-dire les légumes, tel que carottes, bettes et navets, car il est constaté que dans le Bas Canada, ou du moins dans une grande partie du Bas Canada, on ne cultive pas assez les légumes pour nourrir le bétail. Enfin des prix pour la terre nouvellement défrichée.

En accordant ces prix, la Société d'Agriculture a eu en vue de favoriser le défrichement et la colonisation des terres nouvelles, et dans le but surtout d'encourager la jeunesse qui n'a que ses propres bras pour soutien, elle a décidé que ces prix seraient accordés aux personnes qui auraient défriché et mis une certaine quantité de terre en culture, cette année avec leurs propres bras seulement et ceux de leur famille, car les personnes qui ont les moyens de faire défricher leurs terres à prix d'argent n'ont pas autant besoin d'un tel encouragement. En vous adressant le document ci-joint j'ai cru devoir vous faire ces observations afin qu'elles puissent vous servir au besoin.

La Société d'Agriculture a aussi décidé de créer, conformément au désir de la Chambre d'Agriculture, un fond pour achat d'animaux reproducteurs (un étalon percheron, je pense.)

Votre obt. Serviteur, R. TRUDEL.

Ste. Geneviève de Batiscan.

ADOPTION DU PROGRAMME DES SOCIÉTÉS PROGRESSIVES PAR BEAUCE.

EXTRAIT du Régistre des délibérations de la société d'Agriculture du Comté de Beauce, d'une séance des officiers et Directeurs de la dite société, tenue le 27 Juillet 1868, à St. Joseph de la Beauce.

Il a été décidé unanimement :

1o Que les gratifications ainsi que les distinctions nationales soient supprimées des expositions de ce Comté.

2o Qu'il soit créé un parti de labour selon les instructions de la Chambre d'Agriculture.

3o Qu'au moins le quart de l'octroi annuel soit affecté par cette société à l'acquisition de reproducteurs de choix.

4o Qu'un fonds spécial, destiné à l'acquisition de graines fourragères au plus bas prix soit créé dans ce Comté, avec la condition rigoureuse qu'aucune partie de l'octroi annuel et pas plus de la moitié de la souscription régulière des membres de la société, ne soient versées dans ce fonds, formé surtout de contributions en dehors des opérations régulières de la société. Que cette dernière résolution ne soit mise à exécution que l'année prochaine, vu qu'à l'assemblée générale en Décembre dernier, les Directeurs de cette société ont pris l'engagement envers les souscripteurs de leur fournir comme par le passé des graines fourragères au montant d'une piastre, et que l'achat des dites graines était fait lorsque les résolutions de la Chambre d'Agriculture ont été connues.

5o Que le Comité de direction regrette que la grande étendue du Comté de Beauce, qui du côté sud-ouest de la Rivière Chaudière a une longueur de vingt quatre lieues et du côté nord-est une longueur de vingt six lieues, et qui est habitée à chaque extrémité, ne permette pas de créer un concours de récoltes sur pieds et des terres les mieux cultivées; que les moyens pécuniaires de cette société ne sont certainement pas suffisants pour faire le dit concours et faire l'exhibition la même année; que l'un ou l'autre ne peut avoir lieu la même année; et que cette résolution soit transmise à la Chambre d'Agriculture, avec prière de décharger cette société de l'obligation de faire le dit concours et l'exhibition la même année.

Qu'une somme de deux cents piastres soit affectée à l'achat de reproducteurs de choix de l'espèce ovine et que M. le Président soit autorisé à faire cet achat à la prochaine exhibition provinciale qui aura lieu à Montréal en septembre.

Que l'exhibition annuelle de ce Comté ait lieu le 30 Septembre prochain, en la paroisse de St. François de la Beauce,

Le Secrétaire de la Société, Z. VEZINA.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE BERTHIER.

Le comité de direction de la société d'agriculture du comté de Berthier a l'honneur de transmettre à la chambre d'agriculture de cette Province, le rapport de ses opérations, travaux, etc, pour l'année courante, commençant en janvier dernier.

La société de ce comté avait en mains, à la fin de l'année dernière, une balance de \$138, restant aux mains du secrétaire.

Le nombre de souscripteurs pour cette année est de cent-soixante et un, ayant souscrit un montant de \$369.00; ce qui nous donne droit à recevoir en entier l'octroi du gouvernement pour cette année, s'élevant à une somme d'environ \$660.00, ce qui forme un total de revenus d'environ onze-cent-soixante et huit piastres, soit \$1168.00. Sur ce montant, il a été livré aux souscripteurs, en graine de mil, trèfle rouge et blanc, etc., en proportion du montant de la souscription de chacun d'eux, pour un montant de \$307.00; en blé de la mer noire, pour \$64. Relativement à ce montant de graines, etc., livrés aux souscripteurs, et s'élevant au montant entier de leurs souscriptions, vous daignerez remarquer que les listes de souscriptions ayant été ouvertes au mois de février, et sous cette condition, et avant que la décision de la chambre d'agriculture de cette Province à ce sujet nous soit parvenue, on a été obligé pour cette année d'en agir ainsi.

Le comité de direction a, de plus, délégué deux de ses membres auprès du ministre d'agriculture et du secrétaire de votre chambre pour s'entendre et s'expliquer avec eux à ce sujet; et ils ont obtenu une dispense pour cette année, et l'assurance que l'octroi nous serait accordé en entier, en égard à la décision du comité de ce comté, d'importer des animaux (bœufs) reproducteurs et de races améliorées ce qui a été réalisé depuis.

La société a importé :

1e. De chez M. Cochrane, de Compton, un magnifique *beuf*, de race *Hereford*, pur sang, âgé de 13 mois, le prix d'achat étant de \$80.00.

2e. Deux beaux *bœufs*, de race *Devonshire*, pur sang, achetés chez M. H. Courtice, de la Province Ontario, coûtant \$220.00.

3e. Un superbe jeune veau de six mois, de race *Durham*, pur sang, acheté chez George Miller, pour une somme de \$100.00 et en ajoutant à ce montant les frais du voyage, transport,

passage, etc., concernant l'achat des dits animaux, et se montant à une somme additionnelle de \$135.00, on a une dépense générale de \$904.00.

Laisant une balance, ou surplus de revenu, de \$264.00. Ce surplus doit être employé pour une exhibition qui doit avoir lieu à Berthier, le dernier jour de septembre prochain.

Le Secrétaire de la société,
B. F. PELLAND.

PARTIE NON-OFFICIELLE.

LA PROCHAINE EXPOSITION PROVINCIALE.

E quinze de Septembre verra se réunir à Montréal les plus belles collections agricoles et industrielles qui aient jamais été admirées à nos Expositions Provinciales. De tous les comtés de la Province nous recevons des garanties du plus brillant succès et nos Agriculteurs améliorateurs veulent tous entrer en lice dans le grand concours qui va s'ouvrir au mérite agricole. Les sociétés de comté ont déjà nommé leurs délégués à la réunion de l'Association Agricole, avec instructions de faire rapport sur tous les départements de l'Exposition. Dans chaque paroisse il devrait y avoir au moins un visiteur chargé de raconter les améliorations réalisées, soit dans l'éducation du Bétail, soit dans la fabrication des Instruments aratoires. Il faut bien se rappeler que les concours Provinciaux sont de grandes écoles pratiques où le cultivateur intelligent peut toucher de la main, se rendre compte par lui-même. C'est là que le public se prononcera sur la valeur des Etalons Percherons, et sur leur supériorité comme chevaux de trait. Combien de personnes, après avoir entendu les caucans faits sur cette race sans rival, se demandent, en voyant ces magnifiques chevaux, comment il peut se trouver un homme avec assez de toupet, pour condamner les sociétés progressives qui les ont importés.

M. Cochrane, le célèbre éleveur de Compton, n'aura pas moins de 75 têtes de bétail de toutes les espèces sur le terrain du concours. Après avoir acheté au prix de \$2,000, un magnifique veau Durham élevé aux Etats Unis, il est aujourd'hui en Angleterre pour faire de nouvelles importations au nombre desquelles est une génisse Durham portant veau dont le prix d'achat a été fixé à 1,000 guinées, \$5,250. Ses étalons, ses bêtes à cornes, ses bêtes à laines, ses porcs sont des types des races améliorées les plus célèbres et seront à eux seuls une rare exposition. Cependant un grand nombre d'éleveurs du Haut et du Bas-Canada se sont déjà inscrits comme exposants. Il n'y a pas un instant à perdre pour nos agriculteurs désireux de concourir, s'ils veulent s'assurer inscription au catalogue de l'Exposition.

Rien ne sera épargné pour assurer le succès du Concours. Les compagnies de chemins de Fer et de Bateaux à vapeur transporteront les voyageurs à moitié prix de manière à permettre à tous les cultivateurs de profiter des enseignements de cette grande fête agricole. Il n'y aura donc pas d'excuse pour ceux qui resteront chez eux. Nous devons les classer parmi les

routiniers, les apathiques, et les anti-progressifs. Les élèves de nos écoles d'agriculture surtout doivent nécessairement passer les trois jours de l'Exposition sur le terrain à étudier les superbes collections offertes à leurs observations dans chaque département. Que la Direction des Ecoles prenne donc de suite les mesures nécessaires pour assurer à leurs élèves ce voyage indispensable.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DANS LES ECOLES NORMALES.

Le gouvernement local, après avoir voté un crédit de \$12,000 à la création de l'Enseignement Agricole dans les Ecoles Normales de Montréal et de Québec, a semblé perdre de vue cette importante question. Jusqu'ici les professeurs d'Agriculture dans les deux institutions ont donné leurs cours gratuitement, ce département si important de l'enseignement n'ayant pas l'honneur d'un cent de rémunération par le gouvernement. Par une singulière anomalie, pendant que les connaissances les plus élémentaires données aux élèves étaient largement payées, les connaissances spéciales agricoles si rares en Canada étaient cotées sans valeur. Un tel état de choses ne pouvait heureusement durer et M. le Ministre de l'Instruction Publique s'est empressé, en montant au pouvoir, d'affirmer sa haute appréciation de l'enseignement agricole dans les Ecoles Normales en lui ouvrant un crédit de \$12,000 dès la première session du Parlement Provincial. En cela le gouvernement a rencontré l'entière approbation du pays mais plus particulièrement des hommes sérieux qui connaissent ses véritables besoins.

Nous ne mentionnons pas ces oppositions décourageantes qui font obstacle sur tous les chemins qui mènent au progrès. Elles se rencontrent comme le génie du mal partout où il y a du bien à faire. Leur mission est comprise heureusement et elles sont impuissantes à empêcher le bien.

Le ministre de l'Instruction Publique désireait s'appuyer des suggestions qui lui seraient faites par les hommes les plus capables de juger son projet d'enseignement agricole, réunissait, il y a quelques jours, dans les appartements du Conseil de l'Instruction Publique les messieurs dont les noms suivent :

Le ministre des terres de la couronne, le ministre des Finances, les membres de la chambre d'agriculture présents à Montréal. Les Révérendes Messieurs Trudeau, Villeneuve, Ferrant, etc.—L'Hon. Juge Sicotte. Les Députés Locaux d'Hochelega et de Jacques Cartier. Le Principal de l'Université McGill, Canon Leach. M. C. S.

Cherrier et quelques autres personnes dont les noms nous échappent.

Il n'y eut qu'une voix pour féliciter le gouvernement local de son initiative intelligente en subventionnant aussi largement l'enseignement agricole dans les Ecoles Normales. Vraiment il nous faisait plaisir de constater une unanimité aussi puissante en faveur d'une cause sans partisans il y a dix ans, mais que nous avons hardiment soutenue depuis cette époque, pour ainsi dire à chaque page de notre journal, avec les magnifiques résultats que nous constatons aujourd'hui.

D'après les opinions exprimées nous avons lieu de croire que le Ministre de l'Instruction Publique organisera sans retard dans les deux Ecoles Normales de Québec et de Montréal un enseignement agricole théorique complet. Les Elèves verront l'application des cours sur les exploitations les mieux cultivées du voisinage de Montréal et de Québec. Nous croyons que le gouvernement agira sagement en profitant ainsi des magnifiques cultures qui se trouvent constamment sous les yeux des Elèves sans l'ouïger à des dépenses considérables.

Dans notre prochain numéro nous espérons pouvoir publier le programme des cours, ainsi que tous les renseignements désirables.

L'ECOLE D'AGRICULTURE DE STE ANNE.

À la direction de l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne publie la circulaire qui suit que nous reproduisons avec plaisir :

Les élèves de cette école et ceux qui ont intention de se faire inscrire sont informés que la rentrée aura lieu mardi soir le 1er septembre prochain.

Il y a encore un certain nombre de bourses disponibles. Les bourses sont de \$50.00. Pour y avoir droit, il faut savoir au moins le français grammaticalement, n'avoir pas moins de 16 ans, et produire un certificat de bonne conduite. Les applications pour les bourses doivent se faire par lettre au Major Campbell, Président de la Chambre d'Agriculture, à Montréal. Comme le nombre est limité, les applications devront se faire le plus tôt possible.

Les élèves n'ont que leurs habits à fournir avec deux paires de draps. Le lit est fourni par l'école. La pension est de neuf piastres par mois. Les parents n'ont que soixante-six piastres à déboursier.

Cette école a pour but de former aux pratiques de la bonne agriculture les fils des propriétaires ruraux qui se destinent à cultiver plus tard pour leur propre compte.

L'école est dirigée par un Directeur. Un surveillant lui est adjoint pour la discipline. Ce Directeur sera M. Joseph Desjardins. Le professeur des matières agricoles est M. Jean Schmouh. Il y a deux autres professeurs pour la zootechnie et le droit rural.

L'école est pourvue d'une bibliothèque, d'un bon laboratoire de chimie agricole, d'une superbe collection de planches rurales d'Achille Comte pour toutes les parties de l'histoire naturelle, d'une collection de 100 échantillons de zoologie agricole, comprenant un grand nombre de terres avec sous sols et les principaux amendements, enfin une petite collection d'anatomie classique de plantes du

Dr. Anzoux, pour la démonstration des leçons des professeurs.

En fait de matériel d'Instruction, l'école est amplement pourvue de tout ce qu'il faut pour donner un excellent cours pratique à tout élève montrant de bonnes dispositions pour l'étude, le travail et la discipline. Pour être un bon élève, ces trois conditions sont nécessaires. L'une d'elles venant à manquer, le résultat d'un séjour à l'école sera toujours très faible sinon tout-à-fait nul.

Nous invitons et nous pressons vivement cette foule nombreuse de jeunes gens que les professions libérales n'appellent pas, à se faire une position à la campagne dans l'exploitation intelligente et raisonnée de leur patrimoine. Il fut un temps où la question de l'enseignement de l'agriculture comme profession était regardée comme chose impossible. Aujourd'hui le problème est résolu. Parmi les 81 élèves qui depuis neuf ans, ont fréquenté notre école, tous ceux qui ont voulu travailler sérieusement à s'instruire, sans s'occuper des vains et sots amusements de jeunes désœuvrés, ont eu un plein succès, vivant honorablement d'agriculture. Comme notre voix est trop faible pour être entendue partout, nous osons compter sur la voix puissante de la Presse d'un bout à l'autre du pays pour seconder notre appel. Les grand journaux surtout, peuvent rendre d'immenses services à la vulgarisation de l'enseignement professionnel de l'agriculture.

LA FERME DE M. COCHRANE

À la propriété de M. Cochran 150 acres en superficie, dont 150 acres en bois et le reste en pâturages et champs cultivés. Il y a, dans la partie encore en bois, trois belles sucreries : une de 900 arpents, une autre de 1,000 et la troisième de 1,800. On y fait le sucre d'une manière scientifique. En outre de ce grand nombre d'arpents, il y a une magnifique cédrière de 30 acres de superficie.

M. Cochran a acquis ce terrain par l'opinion de différente grandeur, si ce n'est la portion que lui a légué son père, il y a environ 30 ans, et sur laquelle se trouve encore la maison qui est né le propriétaire actuel. Cette ferme se trouve à environ deux milles au sud-est du village de Compton. Le site en est charmant.

Les bâtisses érigées sur la ferme l'ont été plutôt dans un but d'utilité que de luxe, car la famille ne demeure sur la ferme que durant l'été : l'hiver elle séjourne à Montréal. Il faut dire pourtant que tout est bien confortable et présente un fort joli coup d'œil. A l'est de la résidence de la famille, se trouve une maison de pension pour les employés, et à côté une boutique remplie de toutes sortes d'outils ; c'est là que se font toutes les réparations nécessaires, durant le mauvais temps. Les chevaux de travail sont réunis dans une étable, qui se trouve sur cette rangée de bâtisses. Presque au centre de la cour, il y a une remise très vaste, qui servirait à venir à il y a deux ans, de lieu de réunion pour traire les vaches. Mais M. Cochran ayant abandonné l'exploitation des produits de la laiterie pour l'importation et l'élevage des animaux, cette remise sera, à l'automne, convertie

tie en étable : elle contiendra 80 animaux. Au nord de cette cour centrale, il y a une bâtisse de 126 pieds de longueur avec portes pour les wagons, de 12 pieds de hauteur, au-dessus du premier étage : on y parvient par des ponts inclinés à chaque extrémité. Les wagons y montent tout chargés, soit pour entrer le foin ou les plantes, après que le tout a été pesé sur des balances-plateformes. A chaque étage et sur une rangée double les animaux y sont placés deux par deux, leurs noms étant lisiblement écrits sur chaque appartement. L'air frais y est amené par des conduits ; le fumier liquide en sort par des canaux qui le portent dans des réservoirs, et il y a des hommes pour enlever le fumier qu'ils font les animaux. Le tout est tout tenu dans la plus grande propreté. Auprès de cette bâtisse il en est une autre qui renferme un moulin à battre, des cribles, machines à hacher le foin, etc., et un moulin pour moudre les menus grains. Le foin passe du grenier dans des entonnoirs, après avoir été haché ; au-dessous du grenier à foin, il y a une machine à broyer les navets ; on en fait une espèce de bouillie que l'on étend par couches mêlées de foin : on la laisse fermenter deux ou trois jours et la donne aux animaux ; ils aiment beaucoup cette nourriture.

L'eau est amenée par des tuyaux dans toutes les bâtisses et dans les auge de la cour.

Espece Porcine.

Une rangée de petites bâtisses en contient un très grand nombre, de races diverses et de tout âge. C'est le *Berkshire amélioré* qui est le favori : membres délicats, tête courte, corps noir, pieds blancs. M. Cochrane en vend beaucoup aux Etats voisins et aussi en Canada.

Espece Ovine.

Une troisième rangée de bâtisses contient les bergeries, qui s'ouvrent sur des quarrés de 40 ou 50 pieds de largeur ; c'est là qu'on les hiverne. M. Cochrane en possède une très grande quantité ; ses béliers sont de premier choix. Le *Costicold* est celui que recherche surtout le propriétaire ; et c'est sans contredit le mieux adapté au climat et au sol du Canada. M. Cochrane en a récemment vendu plusieurs au prix de \$500 chacun.

A une faible distance de toutes ces bâtisses, il y en a encore une autre capable d'abriter 50

bêtes à cornes, beaucoup de foin et 12,000 minots de racines et de graines. On l'a éloignée des autres, afin qu'en cas d'incendie tout ne soit point consumé. Tout le produit de la ferme s'y consume, rien n'est vendu. Cette année, il y a trente acres semés en racines.

Epece Bovine.

Les vaches les plus remarquables, et elles sont en grand nombre, sont : *Rosedale*, âgée de sept ans, de la plus grande beauté. Elle a été importée d'Angleterre et appartient à l'espèce "Booth." A deux ans et demi, elle remporta des médailles d'or et des médailles d'argent, ainsi que \$2,500 en argent, dans les exhibitions. M. Cochrane l'a achetée du Duc de Montrose, en août dernier ; elle lui a coûté \$1,095 de notre argent. Mais si on ajoute les frais de voyage et autres dépenses, cette vache rendue à Compton, a coûté \$2,100 en or. Durant la traversée de la mer elle eût un veau de la plus grande beauté ; mais elle eut le malheur de l'écraser à la Pointe St. Charles, en Septembre.

Les plus belles ensuite sont *Jubilee the Eleventh*, *Snow Drop* et *Miss Margaret the Third*. M. Cochrane en possède, en outre, un troupeau d'environ 40 "courtes cornes," sans compter un grand nombre de vaches plus communes. Toutes sont des bêtes de choix.

Taureaux.

Les plus remarquables sont : *Eleventh Duke of Thorndale*, qui a coûté \$3,000, à M. Cochrane, l'an dernier, à Washington. On dit qu'en Angleterre il vaudrait mille guinées. *Baron Booth of Lancaster*, importé d'Ecosse, une vraie beauté. *Compton Lad*, race Hereford, bien remarquable. *Duke of Compton*, qui n'a encore qu'un an, mais promet beaucoup.


Ces animaux sont actuellement dans le tréfle blanc jusqu'aux genoux. Il n'y a pas eu de graine semée ; ce tréfle a poussé naturellement et est une preuve de la fertilité de notre sol.

M. Cochrane possède aussi de magnifiques chevaux, entr'autres son fameux étalon *Suffolk Punch Bounce*, âgé de sept ans, 16 mains de hauteur, et pesant 17 quintaux.

Ajoutez à cela des volailles de toutes sortes et de grand prix, et vous avez une faible idée de la ferme de l'un de nos premiers éleveurs du Canada.

TRAVAUX DE LA FERME.

DE LA MOISSON.

 N moissonne en août les seigles, les orges et les avoines, et déjà, dans certaines années hâtives, une grande partie des blés tombent dans les terres chaudes et saines sous la faucille, la faux et la sape. Les machines à moissonner ne sont encore qu'au lendemain de leur entrée dans le monde, mais déjà elles sont employées avec succès par plusieurs agriculteurs.

La moisson est toujours une époque de crise pour les cultivateurs. On n'a jamais assez de bras dans ce temps critique. Aussi la machine à moissonner véritablement pratique, qui se produira un jour à force d'essais et de tâtonne-

ments, sera-t-elle accueillie avec enthousiasme et reconnaissance par tous les fermiers. En attendant, comme, malgré les bras qui sont annuellement employés à dépouiller nos champs, on est obligé dans les établissements ruraux de prolonger pendant un mois et plus le travail de la moisson, il vaut mieux commencer ce travail trop tôt que trop tard. Cette règle, qui est applicable à toutes les céréales, l'est plus rigoureusement à l'avoine qui ne doit jamais mûrir sur pied, sous peine d'un déficit considérable dans la récolte.

Le moment précis pour faucher les céréales est lorsque, le grain n'étant déjà plus en lait, il se coupe encore facilement avec l'ongle, et où le chaume étant devenu blanc, les nœuds infé-

riens sont restés verts. Mais, dans une forte moisson, il vaut mieux, au début, devancer cette période de la végétation que la dépasser, et il n'y a nul inconvénient à mettre les moissonneurs dans un champ lorsque la tige conserve encore une teinte verdâtre et que le grain s'écrase entre les doigts : le grain *s'achèvera* en javelle et y complètera sa maturation plus lentement et plus avantageusement que sur pied, où un coup de chaleur, surtout dans les terres légères, peut lui faire un tort considérable.

La faucille,

Malgré la lenteur de son action, est tous les ans employée par plusieurs centaines de mille de moissonneurs ; car, indépendamment de ce qu'elle peut être maniée par les femmes et les jeunes garçons, elle est préférée à la faux pour couper les céréales dont la paille, comme celle du seigle, est destinée à des ouvrages d'art, fabrication de chapeaux, empaillage de chaises, couvertures de meules, des ruches, des bâtiments ruraux, etc. Chaque poignée, coupée à la faucille, est rangée sur la javelle, où en quelque sorte un épi ne dépasse pas l'autre. Enfin la faucille ne *jonche pas* le grain comme la faux ; aussi les moissonneurs à la faucille sont-ils surtout chargés de couper les seigles et les orges et une bonne partie des blés, surtout les blés mêlés, couchés et versés où le faucheur ne se tirerait pas d'affaire comme le faucilleur.

La faux

Est plus expéditive que la faucille, et, maniée par d'habiles ouvriers, fait quatre à cinq fois plus de travail.

Le faucheur *pique* le grain, d'où le nom de *piqueur* qu'on lui donne en Picardie, ou bien le *jette*. Pour piquer le grain, il se met à la droite du champ, et, à chaque pas, un coup de faux qui prend une bande large conduit le grain coupé et va l'appuyer sur celui qui reste debout. La *releveuse*, qui suit le faucheur, ramasse ce grain par brassées à l'aide d'une faucille, et le dépose à sa droite, où elle forme ainsi à la place du grain coupé son rang de javelles.

Pour *jeter* le grain, le moissonneur se met à gauche du champ : il travaille sans *releveuse*, et, au lieu d'appuyer les tiges qu'il vient de couper, il les conduit sous les doigts de sa faux jusqu'à sa gauche, où il forme un ondin sur lequel les épis, lorsque le travail est bien fait, sont rangés en dehors et les pieds tournés vers le champ. Le grain jeté est plus battu que celui qui a été piqué, et, dans tous les cas où il est possible de le faire, un fermier doit tenir la main à ce que ses grains soient fauchés en piquant.

La faux, partout où les ouvriers ruraux sont rompus à son usage, fait un travail rapide et parfait dans les blés, les seigles, les avoines, et même les fortes orges, pourvu que ces grains soient droits ou couchés tout d'un côté. Lorsqu'ils sont *chablés*, ce qui est le propre des grains miséablement venus, dont les tiges grêles, claires, sans consistance, sont enchevêtrées et mêlées et attestent une agriculture ignorante et besogneuse, c'est la faucille qui moissonne avec le moins de perte. Six bons faucheurs avec leurs *releveuses* peuvent faire en trois semaines, une moisson de 100 arpents de tous grains, le rendement étant de 25 à 30 minots l'un dans l'autre.

JAVELLES.

Lorsque le grain est coupé on le laisse en javelles pendant quelques jours ; il y prend de la qualité. Si le temps est incertain, il est bon, après deux ou trois jours de javelage, de mettre le grain en moyettes. On fait les moyettes, vilottes, meulettes, meulons, en plaçant une javelle debout ; pendant qu'un ouvrier tient cette javelle, qu'il comprime avec ses deux mains au-dessous des épis, les autres ouvriers rapportent à l'entour de nouvelles javelles, en quantité équivalente à 6 ou 7 gerbes de chacune 15 à 16 lbs. Ils forment ainsi un cône à base très-large, et le lient vers les deux tiers de sa hauteur avec un lien de paille pour que le vent ne le dérange pas. Puis, avec une gerbe liée très-près du pied, on coiffe la moyette de la même manière que l'on couvre une ruche avec une chemise de paille. Le grain peut rester ainsi à compléter sa maturité quinze jours ou trois semaines avant d'être rentré. Mais les moyettes ont un inconvénient, c'est de nécessiter une double main-d'œuvre ; car, après avoir payé pour faire ces moyettes, il faut encore, bien entendu, payer pour lier les gerbes. Un autre inconvénient de cette double main-d'œuvre, c'est de joncher des épis lorsqu'on fait les moyettes et d'en joncher encore lorsqu'on les défait.

On fait aussi les moyettes avec des gerbes, au lieu de les faire avec des javelles.

À la place d'une javelle on tient debout une gerbe autour de laquelle on appuie, en leur donnant du pied, cinq ou six autres gerbes. Une septième gerbe coiffe le tout, et lorsqu'on juge que la récolte est assez mûre et assez sèche pour être rentrée, on envoie les voitures, et l'on n'a plus à se préoccuper du liage à une époque où tous les moissonneurs étrangers sont déjà partis. On reproche à ces dernières moyettes que, lorsque la pluie s'y insinue, il faut délier les gerbes pour les faire sécher. Ou a-t-on vu de pareils sinistres, bon Dieu ! et comment donc les moyettes dont on parle étaient-elles faites ? Une moyette bien construite ne se laisse pas pénétrer par la pluie ; et, en tout cas, si parfois une moyette de gerbes doit être dé faite pour être mise à sécher, la perte de temps est bien moindre que lorsqu'il faut attendre une moyette de javelles également mouillée.

DIRECTION DE L'EXPLOITATION.



La surveillance du chef de l'exploitation rural doit être incessante pendant le mois d'août : dans la plupart des contrées, de nombreuses moissons sont à couper ou à rentrer, et déjà il faut s'occuper des labours qui prépareront la campagne prochaine. Outre les déchaumages et autres labours à commander, il faut songer à faire faire bientôt des transports de fumier, de chaux, de marne ; dans beaucoup de lieux, à commencer des récoltes dérobées, des fourrages, des pépinières ; à faire des défrichements ; à exécuter le rouissage du chanvre et du lin ; à acheter des moutons pour pâturer les chaumes et commencer bientôt l'engraissement. L'examen des travaux des moissonneurs payés à la tâche, le règlement de leurs comptes, les soins que deman-

dent les battages, absorbent également beaucoup de temps. Enfin, et surtout, il faut mettre les récoltes à l'abri dans les meilleures conditions. On a souvent à lutter contre une température déjà froide et pluvieuse ; le cultivateur

doit alors redoubler d'activité. Si du fourrage se gâte, si des grains germent ou se détériorent, c'est le fruit d'une année de travail, l'intérêt des capitaux de la ferme, qui se trouvent compromis par une négligence.

ANIMAUX DE LA FERME.

ESPECE CHEVALINE.

LES travaux du mois d'août continuent à être très-fatiguants pour les chevaux ; il est par conséquent important de leur fournir de fortes rations d'avoine et de bon fourrage, sans avoir encore recours au foin nouveau. Quelques cultivateurs leur donnent du vert, mais il en résulte souvent bien des inconvénients ; cependant, lorsqu'on a des vesces dont la graine est bien formée, on peut en employer avec avantage pour une partie de la ration de chaque repas. Toutes les précautions qui ont été indiquées à l'occasion des travaux du mois de juin doivent encore être continuées ponctuellement pour les attelages.

On ne doit pas tarder davantage à servir les poulains qui atteignent l'âge de cinq à six mois, c'est-à-dire qui sont nés de janvier à mai ou à juin. Le poulain est séparé de sa mère, puis on le laisse ordinairement têter quatre fois le premier jour, trois le second, deux le troisième, une seule le quatrième, et ensuite il ne reçoit plus la jument.

ESPECE BOVINE.

LN continue pendant le mois d'août d'envoyer les bêtes à cornes prendre leur nourriture dans les prés, quelquefois on les fait pâturer sur les chaumes ; mais il est préférable d'abandonner ceux-ci aux moutons, car les vaches n'y trouvent pas une nourriture suffisante. Dans quelques pays on conduit encore les vaches dans les forêts des contrées où l'agriculture est restée arriérée. On sait aujourd'hui que le bétail est la ruine des forêts dans lesquelles on le laisse entrer, et qu'il y trouve peu à manger.

ESPECE PORCINE.

LES porcs sont encore menés au pâturage dans beaucoup de pays. Ailleurs, on les laisse en liberté dans une cour où l'on doit, autant que possible, leur procurer de l'eau dans laquelle ils puissent se baigner, et où l'on place des auges dans lesquelles on leur donne leur nourriture. Pour prévenir les luttes qu'amène souvent leur glotonnerie et empêcher que les plus faibles ne soient repoussés par les plus forts, on emploie avec avantage les auges circulaires qui ont été imaginées en Angleterre. Ces auges sont en fonte ; elles présentent sept, huit, dix séparations mobiles sur un même pivot central, de telle sorte que le nettoyage en est très facile.

Si l'on a dans la même cour des porcs de différents âges, il vaut mieux leur donner leur nourriture séparément en faisant pour cela rentrer chaque famille dans sa loge.

Les auges circulaires peuvent être employées, lorsqu'elles sont petites, pour donner la nourri-

ture aux porcelets ; mais il nous paraît plus économique d'avoir recours, dans ce cas, aux auges de M. Pavy, faites simplement en bois blanc.

L'appareil tout entier est double et convenable pour l'alimentation de huit porcelets. Il porte sur chacune de ses parois quatre ouvertures arrondies par le bas et par lesquelles chaque petit cochon vient se repaître dans une augette séparée. Les cloisons, qui partagent l'auge transversalement et verticalement en huit augettes, présentent, dans les parties qui touchent le fond, des ouvertures façonnées en voûte qui permettent à la partie la plus liquide des aliments de se porter d'une augette dans l'autre, afin d'empêcher les plus affamés, qui n'auraient plus rien à manger, d'aller livrer bataille aux voisins pour se mettre à leur place. Cette disposition a en outre l'avantage de permettre un nettoyage facile de l'appareil, qu'il suffit de faire passer dans l'eau.

Les divers farineux, comme le son, le méteil, le sarrasin, les pois moulus mêlés avec le petit-lait et le lait de beurre de la laiterie, forment la meilleure nourriture des jeunes portées et des truies.

VOLAILLES.

PENDANT le mois d'août, on conduit les oies et les dindons dans les chaumes, mais en leur donnant le soir, un supplément de nourriture verte, particulièrement de la laitue. On fait une récolte de plume d'oie. C'est le moment de déterminer quels seront les jeunes coqs qui seront définitivement réservés pour la reproduction ; on achève de chaponner tous les autres.

On commence dès le mois de juillet, et souvent dès le mois de juin, à conserver les œufs pour la provision d'hiver ; mais c'est en août et en septembre, parce qu'alors la ponte est plus abondante, qu'on en met en réserve la plus grande quantité. Il est préférable de conserver les œufs qui n'ont pas été fécondés, et qui proviennent alors des poules séparées des coqs.

Pour empêcher les œufs de se gâter, il faut les mettre dans un lieu frais et sec où ils ne seront atteints ni des fortes chaleurs ni de la gelée. On les place, au nombre de quatre à six douzaines, dans des boîtes ou dans des vases de terre, en couvrant chaque couche de cendre, de son, de sciure de bois. Quelquefois on les fait passer pendant une minute dans l'eau bouillante de manière à coaguler l'albumine adhérente à la coque. Le procédé le meilleur consiste à les mettre dans un vase de grès et à verser dessus, de manière à les couvrir, un lait de chaux clair après son refroidissement. Ce lait de chaux est fait en éteignant de la chaux caustique par de l'eau qu'on ajoute peu à peu, et qu'on met ensuite en quantité convenable pour obtenir une

bouillie claire. Un trou pratiqué au bas du vase et fermé par un bouchon, permet de laisser écouler du liquide au fur et à mesure que l'on prend des œufs dans la provision.

RUCHER.

DES le mois de juillet, et jusque pendant le mois d'août, on exerce une surveillance destinée à empêcher les papillons d'établir leurs nids dans les gâteaux. Cette surveillance est surtout facile dans les ruches à cadres. On recueille les essaims, qui, dans les pays de bruyère, partent maintenant comme au printemps. On continue encore, comme pendant le mois de juillet, à faire une récolte de miel : très souvent les brèches faites dans le mois précédent sont déjà réparées, et on peut les recommencer. On porte enfin encore les ruches près des champs en fleurs.

LE TAUREAU REPENTANT.

UN petit berger qui conduisait des bestiaux sur une ferme près de Balleggie, dans le comté de Suffolk, a été attaqué par un taureau qui l'a bousculé, houspillé, et lancé à une distance de quelques pas. L'animal allait poursuivre son œuvre enragé lorsqu'il s'arrêta tout-à-coup : puis, aux cris désespérés de l'enfant, il s'approcha de lui et se mit à le lécher en donnant des marques du plus touchant attendrissement. Ce malheureux accident était venu d'une erreur. L'enfant avait mis un sac à blé par dessus sa tête pour se garantir de la pluie, et le taureau l'avait pris pour un étranger. Puis, après la première bousculade, il l'avait reconnu à sa voix, et il était venu, comme on l'a vu, implorer les larmes aux yeux le pardon de l'ami qu'il avait méconnu.

SIGNES LACTIFERES CHEZ LES GENISSES.

LES signes lactifères, par leurs indications précieuses, empêcheront les cultivateurs d'élever des animaux sans avenir et pour eux sans rémunération.

Le poil qui recouvre le corps des grands ruminants a une direction de "haut en bas," cependant on observe quelquefois des places fort étendues sur lesquelles il se dirige de "bas en haut." Le poil remontant dessine alors des surfaces distinctes appelées "écussons" ou épis. Ceux-ci ne sont que des écussons supérieurs, très petits en comparaison des premiers, situés dans le voisinage de la vulve. Très connus chez les mauvaises laitières, ils consistent en un ou deux ovales ou en une à deux bandelettes de poils ascendants. D'après M. Magne, les rapports qui existent entre la direction des poils du périnée et l'activité des mamelles sont incontestables. De vastes "écussons" indiquent de bonnes laitières, tandis que les "épis" indiquent une diminution prompte du lait, après la mise bas ou plutôt la fécondation.

Dans le *Moniteur Agricole*, en 1848, on avait donné l'explication physiologique suivante. Lorsqu'une large plaque de poil est dirigée de "bas en haut" sur la face postérieure du pis et périnée, cela prouve que les artères qui se rendent à la mamelle sont grosses, qu'elles y apportent beaucoup de sang et que partant elles

en activent les fonctions. Tandis que les "épis supérieurs" placés sur le côté de la vulve, prouvent que les artères des organes génitaux sont très développées, s'étendent jusqu'à la peau et impriment une grande activité à ces organes. D'où il résulte, qu'après la fécondation, ils attirent le sang qui se portait aux mamelles, et font diminuer et même cesser la sécrétion du lait.

Sur les veaux et sur les bêtes, les écussons ou les épis offrent la figure qu'ils devront avoir plus tard ; ils sont seulement plus serrés à raison du peu de développement des parties qu'ils recouvrent. On les reconnaît très facilement après la naissance ; mais le poil qui les forme alors est gros, long, roide ; après la chute de ces poils, les écussons des bêtes ressemblent à ceux des vaches moins l'étendue. Sur les génisses, quand on voit que la peau, dans les régions du pis, est détendue par des tissus sous-cutanés abondants, on reconnaît déjà à ces signes, à la teinte rosée de la peau, que dans cette région le sang abonde, que les parties pourront avoir une grande activité quand l'excitation physiologique se sera produite.

CAVALIER.

SIGNES LACTIFERES CHEZ LES VACHES.

UNE vache laitière par excellence présente sans exception aucune, les caractères ou les signes particuliers suivants : Tête très accentuée comme celle des chevaux de sang, sèche, recouverte d'une peau très fine, yeux saillants. Des creux en trois places : au milieu du front, au dessus de la paupière supérieure, les salières, au-dessous de la paupière inférieure, le larmier. Plus ces creux sont profonds mieux cela vaut. Toupet ou chignon très mobile, c'est-à-dire non adhérent à la partie sous-jacente, cornes minces, effilées, pointues, même légèrement aplaties, claires, luisantes et de texture fine. Oreilles fines, transparentes, jaunâtres à l'intérieur comme si elles étaient recouvertes d'une couche de son ou de petites écailles moitié perlée, moitié dorées mâ, suffrantes, encolure très fine. Épaules courtes, très obliques, maigres, comme décharnées. Vers ce que l'on appelle la pointe de l'épaulé se trouve une fossette très profonde. Poitrail étroit, très proéminent. Fanon sous pectoral, très développé, mince, souple. Poitrine étroite, courte, semblant insuffisante en capacité, pour la fonction respiratoire sanglée derrière les épaules. Reins très larges, longs, présentant des creux intervertébraux très-profonds. Plus les reins sont larges plus la durée de la lactation est grande. Flanc spacieux faisant sentir, quand on appuie avec le doigt au-dessus du repli qui sert aux manèges, une grosse corde ganglionnaire dont le plus ou moins de grosseur indique les qualités butyreuses du lait. Ventre très volumineux, pendant, arrondi, comme on dit. Hanches larges, indices certain de la durée du lait et de sa quantité. Croupe forte donnant aussi la mesure de la durée et de la quantité. Queue très fine et non conique à la base, très longue, traînant le plus près de terre possible. De la base de la queue part un repli de peau large et lâche de chaque côté qui va rejoindre la pointe de l'ischion. Une queue grosse et conique à sa base caractérise

une bête de boucherie. Veines généralement très apparentes ; celles des mamelles se terminant en avant par un trou dans lequel il doit sembler que le doigt va s'enfoncer dans la fontaine. Tempérament veineux lymphatique. Peau fine, souple, lâche. Mamelles recouvertes de poils fins, longs, clair semés, et entre les cuisses (périnée) couvertes comme l'intérieur des oreilles, marques du système Guénon bien franches. Omélic ayant un grand repli cutané.

MALADIES DES POULES ET DES AUTRES VOLAILLES EN GENERAL.

A plupart des maladies qui sévissent sur la volaille proviennent du défaut de soins de propreté apportée dans le poulailler ou de la saleté et de la corruption de l'eau qu'elles boivent. Il est donc de l'intérêt même des propriétaires de veiller à ce que les ordures ne s'accumulent pas dans le lieu destiné à retirer les poules, et que l'eau qu'on leur donne à boire soit bien propre et souvent renouvelée. Par ces soins bien simples on peut éviter un grand nombre des maladies dont les poules sont affectées. Nous allons donner ici l'indication de celles de ces maladies qui sont les plus fréquentes et des moyens proposés pour y remédier.

La pépie.

C'est une maladie qui affecte l'extrémité de la langue, dont la peau devient dure et cornée. On a dit que c'était le manque d'eau ou l'eau de mauvaise qualité qui occasionnait cette maladie. Nous ne le pensons pas ; car, on la voit se développer chez des volailles parfaitement bien soignées. C'est une maladie grave, et qui, abandonnée à elle-même, amène presque toujours la mort. La poule qui a la pépie est triste, mange peu ou ne mange pas ; elle a la tête penchée en avant, ouvre souvent le bec et sa voix est altérée et rauque. La guérison de cette maladie s'obtient facilement : il faut avec une épingle déchirer et enlever cette pellicule dure et cornée qui garnit la pointe de la langue.

La poule est ensuite enfermée de manière que pendant deux ou trois jours, elle ne mange que du son mouillé.

20. Les poules sont sujettes à

La Diarrhée et à la Constipation.

Les signes de ces deux maladies sont faciles à saisir. On remédie à la première en leur donnant de la mie de pain trempée dans du vin, et en leur faisant boire quelques gouttes de vin chaud. La constipation se traite en nourrissant exclusivement la poule avec de la salade hachée, ou en lui entonnant une ou deux cuillerées d'huile d'olives.

Abcès du Croupion.

C'est une inflammation du tissu cellulaire occupant la partie supérieure du croupion, qui bientôt se termine par un abcès qui crève de lui-même si on n'a pas soin de l'inciser. Elle est en général occasionnée par la malpropreté du poulailler ; par conséquent il faut d'abord que celui-ci soit bien nettoyé. On lave la plaie avec du vinaigre ou du vin chaud, et ce moyen simple en amène rapidement la guérison.

La Roupie

est une inflammation de la membrane qui tapisse les cavités nasales en même temps que

l'œil. Elle est analogue à ce que, dans l'homme on appelle le *coryza* ou *rume de cerveau*, qui se complique en général d'une inflammation de la conjonctive. Elle est surtout caractérisée par un écoulement de pus par les narines. C'est une maladie d'autant plus grave qu'elle est contagieuse. On doit mettre à part les poules qui en sont affectées. Une bonne nourriture suffit souvent pour le faire disparaître.

Les pustules.

Il se développe quelquefois, sur diverses parties du corps, des espèces de taches saillantes ou de pustules, qui dépendent en général d'un état d'échauffement. Un régime rafraîchissant, des salades crues et hachées menu sont utiles contre cette maladie. Comme elle est contagieuse, on doit mettre à part les poules qui en sont affectées.

La goutte

n'est pas rare chez les oiseaux de basse-cour. Elle se reconnaît au gonflement des articulations avec raideur des membres. Elle est due ordinairement au froid et à l'humidité, et se développe surtout chez les poules placées dans des basses-cours humides, peu exposées au soleil. Le seul traitement à lui opposer, consiste à changer ces poules de lieu, à les mettre dans un endroit bien sec et qui reçoive les rayons du soleil.

SOINS A DONNER AUX PORCS.

Il est généralement disposé dans les campagnes à ne donner de soins de propreté qu'aux chevaux. Les autres animaux domestiques, bœufs, vaches, moutons et porcs, sont sous ce rapport complètement abandonnés à eux-mêmes. C'est une grave erreur, une pratique essentiellement vicieuse et contre laquelle nous nous sommes fortement élevés dans plusieurs parties de ce livre. Le porc est peut-être de tous les animaux domestiques celui qui, plus qu'aucun autre, vit dans les conditions les plus défavorables de malpropreté. Eh bien, il faut qu'on le sache, le maintien de sa santé exige, autant que pour tous les autres animaux que nous élevons pour nos besoins, des soins de propreté, qui exercent sur lui l'influence la plus favorable.

La loge des porcs doit être bien exposée, assez grande pour qu'ils s'y retournent avec facilité, et disposée de manière à pouvoir être facilement aérée pendant les chaleurs de l'été.

La litière doit être abondante et souvent renouvelée. Car, qu'on le remarque bien, cet animal qui nous paraît si malpropre, si immonde parce qu'en effet il se nourrit de toutes les substances qu'il rencontre, et que le besoin qu'il a de la fraîcheur et de l'eau, le fait se vautrer dans les ruisseaux et les borbiers, où il se couvre de fange, cet animal, disons-nous, a l'instinct de la propreté. Ainsi, quand il est libre, il choisit toujours l'endroit le plus reculé de sa bauge pour y déposer ses excréments, bien différent en cela du bœuf, de la vache, du mouton et même du cheval, qui sentent partout où ils se trouvent et se couchent sans difficulté sur les excréments qu'ils viennent de rendre.

On devra, si l'on veut voir les porcs jouir d'une bonne santé, les étriller tous les deux jours, soit avec une étrille, soit avec une sorte de brosse, faite avec une poignée de brins de bou-

Teau qu'on aura coupés courts, pour leur donner plus de résistance et de solidité. Cette pratique, d'ailleurs si facile, a l'avantage non-seulement d'entraîner toutes les ordures dont la surface du corps peut être souillée, mais encore d'être extrêmement favorable à la santé des animaux, par l'excitation qu'elle détermine à la surface du corps; aussi les porcs s'y accoutument-ils très-aisément, et au bout de peu de temps ils en contractent si bien l'habitude, qu'ils viennent en quelque sorte d'eux-mêmes au devant de la main qui leur donne des soins.

Pendant l'été les porcs ont un besoin absolu de se baigner dans l'eau fraîche: aussi la recherchent-ils avec empressement, et on les voit, quand ils sont en liberté, passer une partie des journées chaudes de l'été étendus dans les mares ou dans les ruisseaux qui sont à leur portée. Il est donc indispensable de leur donner la facilité de satisfaire ce besoin impérieux.

On doit tenir dans un grand état de propreté les auges ou les autres vaisseaux dans lesquels on place la nourriture des cochons. Elles doivent être lavées soigneusement après chaque repas, et si l'on avait donné une quantité d'aliments trop grande, et qu'il en restât dans l'auge, il faudrait ne pas l'y laisser, pour qu'elle ne s'y corrompît pas, et qu'on pût la laver soigneusement.

Quand on élève une grande quantité de porcs, il faut avoir un lieu spécial pour les placer, en un mot une *porcherie*. C'est une cour entourée de murs de tous côtés et divisée intérieurement au moyen de murs en un certain nombre de compartiments ou de petites cours; l'une sera consacrée aux truies pleines qui doivent être séparées des autres animaux pour ne pas risquer d'être blessées par eux; dans une seconde on mettra les porcs à l'engrais: dans une troisième ceux qu'on élève, et la quatrième pourra être réservée pour les jeunes porcelets. Chacune de ces cours, indépendamment des loges destinées aux animaux, et en rapport avec leur nombre, devra avoir une petite mare garnie en maçonnerie pour que les animaux puissent s'y baigner, et être garnie de quelques arbres qui leur donnent de l'ombrage pendant les grandes chaleurs de l'été. Les loges devront être entretenues avec une grande propreté, les mangeoires lavées à grande eau, et de temps à autre il faudra enlever les excréments répandus dans les différentes parties de chaque cour.

L'établissement d'une semblable porcherie est très-peu dispendieux et offre cependant de grands avantages. Les animaux, par la liberté dont ils jouissent, par la facilité qu'ils ont de se baigner, quand ils en sentent le besoin, s'accroissent plus rapidement et ont une santé forte et vigoureuse. On a de plus la facilité de tenir séparés les différentes catégories de bêtes porcines, précaution indispensable et sans laquelle on a à redouter des inconvénients et souvent des accidents graves.

EXAMEN DES QUALITÉS QU'ON DOIT RECHERCHER DANS LE BÉTAIL.



NOUS appellerons l'attention des cultivateurs sur les qualités que doivent présenter les animaux domestiques, dont la production se lie si étroitement à l'agriculture. Toutes ces qualités doivent être et sont, en effet, l'indice de l'apti-

tude de ces animaux à fournir la plus grande masse possible des produits dont nous avons besoin: la viande, le suif, les cuirs, les toisons etc. Ces qualités sont: 1° la taille; 2° les formes; 3° la bonne constitution; 4° la précocité, c'est-à-dire la promptitude de la croissance et la faculté de s'engraisser facilement et de bonne heure; 5° la faculté dans l'acte de la reproduction; 6° la bonne qualité de la viande; 7° enfin le peu de développement de tous les organes dont l'homme ne tire que peu ou pas de profit.

Disons quelques mots de chacune de ces questions.

1. Taille.

Il fut une époque où l'on attachait une importance presque exclusive à la taille des animaux domestiques: il semblait qu'elle était le *nec plus ultra* de la perfection. Ces idées exagérées se sont beaucoup modifiées. Sans doute la taille est une qualité éminente, mais elle est loin d'être toujours l'indice de cet ensemble que l'on doit surtout rechercher; très-souvent même elle se lie à des défauts qu'on n'observe pas dans les races plus petites. Ainsi, toutes proportions gardées, ce ne sont pas toujours les plus grands chevaux qui tirent le mieux, les plus grands bœufs qui s'engraissent le plus facilement ou qui sont les meilleurs pour le trait, les vaches énormes qui fournissent la plus grande quantité de lait, etc. Aussi aujourd'hui recherche-t-on plus les races de taille moyenne où toute la constitution est dans un équilibre parfait et qui consomment moins de nourriture pour un égal résultat; comme l'a fait remarquer M. Moll, les races moyennes utilisent mieux la nourriture, c'est-à-dire fournissent une plus grande masse de produits pour une quantité donnée de fourrages, que les races plus grandes. Ainsi, par exemple, quand on transporte une vache bretonne, qui est de petite taille, dans les gras pâturages de la Normandie, elle donnera proportionnellement à sa taille, et surtout à la quantité de nourriture qu'elle aura consommée, plus de lait qu'une vache normande qui lui est de beaucoup supérieure en taille, et qui appartient à une race se distinguant par ses qualités lactifères. A plus forte raison, ne pourrait-on nourrir avantageusement les vaches de grandes races dans les lieux où les pâturages sont maigres et peu développés.

Quand nous parlerons de l'amélioration des races, nous ferons voir que les mâles doivent être généralement d'une taille inférieure à celle des femelles qu'ils sont appelés à saillir, si l'on veut que leurs produits s'améliorent.

Ainsi, toutes choses égales d'ailleurs la taille moyenne doit être préférée dans la race des bestiaux, parce que, a nourriture proportionnelle, elle rapporte plus que la taille trop grande.

2. Formes.

Nous devons distinguer ici les formes dont l'ensemble constitue l'élégance, la grâce, dans les animaux, et que le vulgaire considère comme l'expression de la perfection, des formes souvent beaucoup moins agréables, que les connaisseurs apprécient seules, parce qu'elles sont l'indice des qualités essentielles qu'on doit rechercher dans le bétail. Ici nous mettrons de côté les chevaux, qui forment une classe à

part dans les animaux domestiques, et tout ce que nous dirons dans le reste de ce chapitre s'appliquera plus spécialement aux animaux des races bovines, ovines et porcines, que nous avons plus particulièrement en vue ici.

Les formes extérieures des animaux sont, en quelque sorte, l'expression de la structure et du développement des organes intérieurs destinés aux fonctions essentielles de la vie. C'est donc

le développement de ces organes intérieurs que le cultivateur ou l'éleveur doit surtout considérer. Ainsi, une poitrine large et creuse est l'indice de poumons volumineux : c'est là certainement l'un des caractères qui doivent fixer tout d'abord l'attention ; car il est bien rare qu'une respiration puissante n'entraîne pas avec elle un grand développement des organes de la circulation. Or, l'influence de



Gravure No. 69. — Etalon Suffolk-importé, "Bounce," la propriété de M. Cochrane, de Compton.

cette fonction se fait sentir dans tous les autres organes et, par conséquent, dans toutes les autres fonctions du corps.

Les bonnes races ont la forme générale du corps plutôt compacte et ramassée que grêle et allongée ; le ventre doit être arrondi, bien développé, sans être trop gros, ni pendante ; car un ventre qui offre un développement trop considérable est souvent l'indice d'un état maladif. La

tête doit être petite, proportionnellement à l'ensemble du corps ; les épaules larges, écartées l'une de l'autre par l'interposition de la partie antérieure de la poitrine ; l'épine du dos droite ; la croupe bien garnie, les cuisses bien développées et descendant jusqu'au jarret, les jambes courtes et fines, la corne des sabots lisse, compacte.

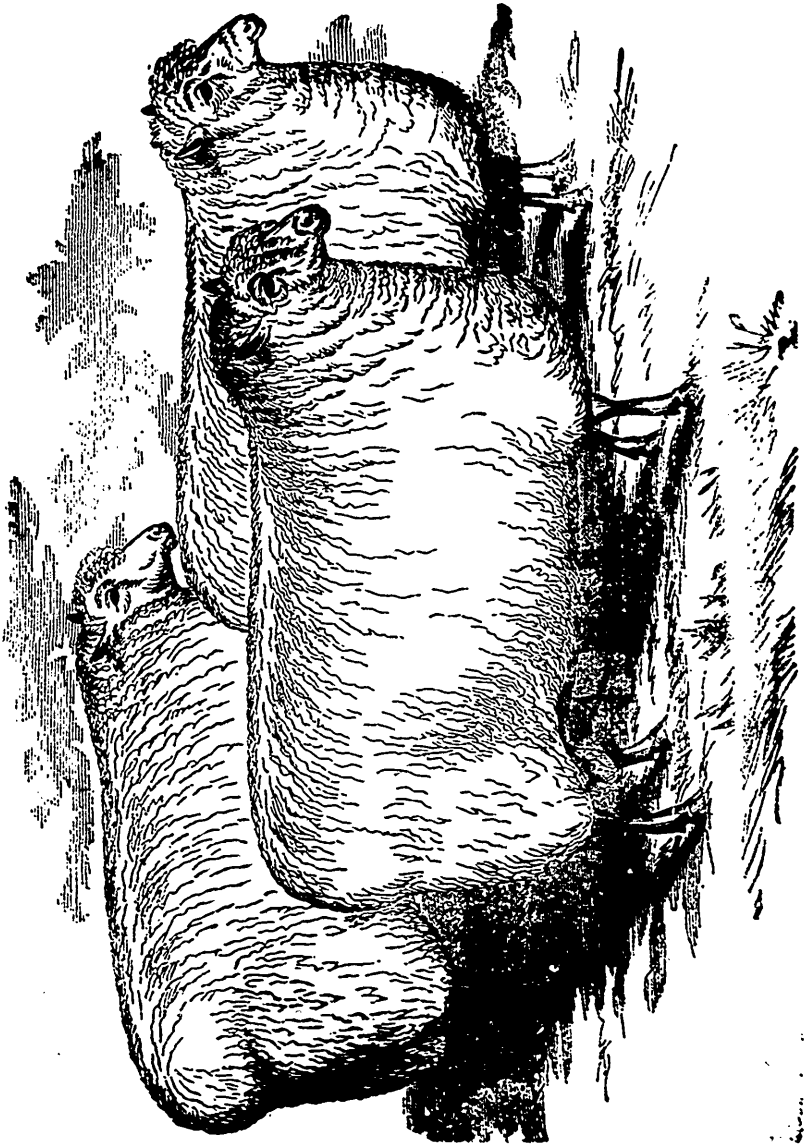
Un animal qui réunira cet ensemble général,

quelle que soit la race à laquelle il appartienne, possédera les qualités essentielles d'une bête bien disposée pour un développement rapide et pour un engraissement facile.

3. Constitution.

Une constitution robuste est en général le ré-

sultat du développement, dans des proportions convenables, de tous les organes essentiels, et de la facilité avec laquelle s'exécutent les fonctions principales. C'est l'indice de la vigueur et de la bonne santé. Nous n'avons pas besoin de dire toute l'importance qu'on doit y attacher; car trop souvent l'amélioration dirigée vers un



Gravure No. 70.—Cotswold; importée, la propriété de M. Cochrane, de Compton.

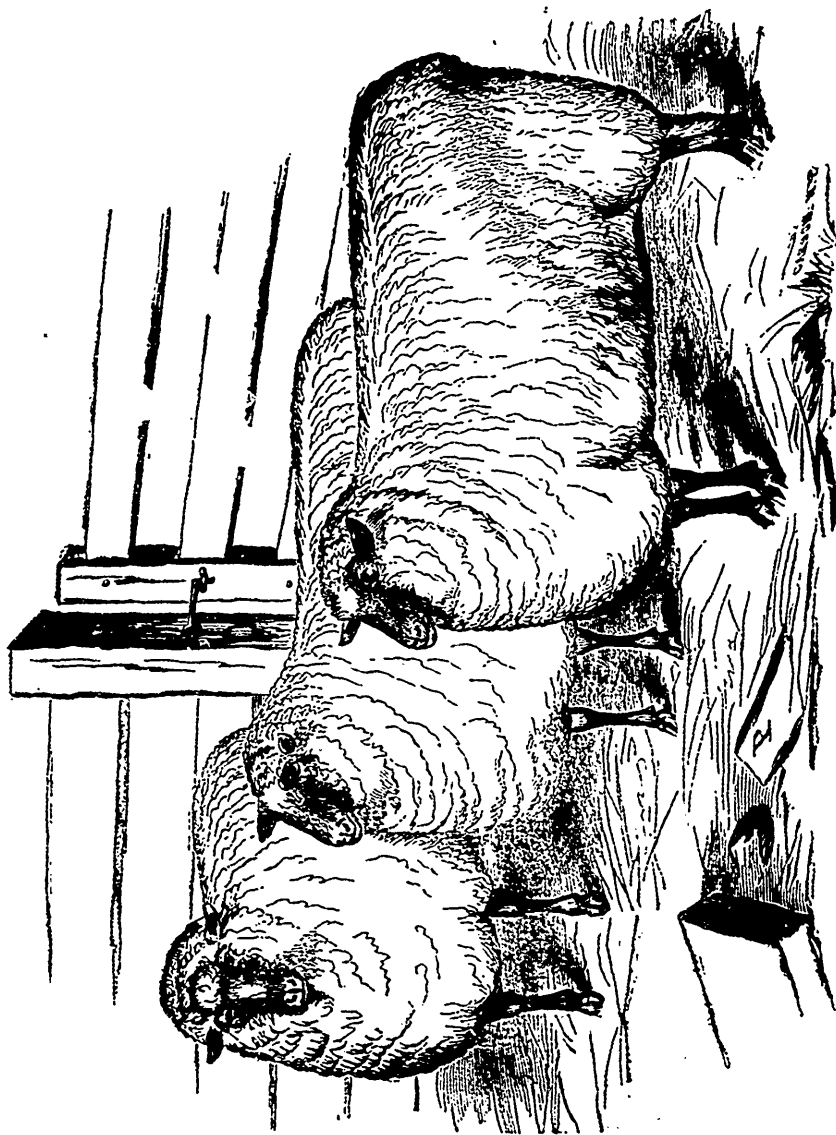
seul point (l'excessive finesse de la laine par exemple), n'a pu être atteinte qu'aux dépens de la constitution des races. Le but qu'on s'était proposé a été atteint, mais la race s'est appauvrie sous les autres rapports; les animaux sont devenus faibles et chétifs. Ainsi la race des *mérinos de Naz* l'emporte peut-être sur toutes

les autres par la finesse de sa laine, mais cet avantage a été acquis au prix de la constitution des animaux qui la composent. Entre deux races perfectionnées à peu près au même degré, on devra préférer celle qui offre la constitution la plus robuste, ne présentât-elle pas le même degré de perfection.

4. Promptitude de la croissance.

La promptitude de la croissance et la facilité de l'engraissement sont les deux qualités que les éleveurs doivent s'appliquer à développer avec le plus de soin dans nos races indigènes. C'est sous ce point-là surtout que les races anglaises perfectionnées sont si supérieures aux nôtres.

En Angleterre il y a des races bovines qui à deux ans, et souvent avant, ont pris tout leur développement et peuvent être engraisées avec facilité. Nos races sont pour la plupart encore loin de cette précocité. Notre race charolaise, parmi les bêtes bovines, est peut-être celle qui atteint le plus tôt l'époque de son



Gravure No. 71. — Oxford Bovins importés, la propriété de M. Cochrane, de Compton.

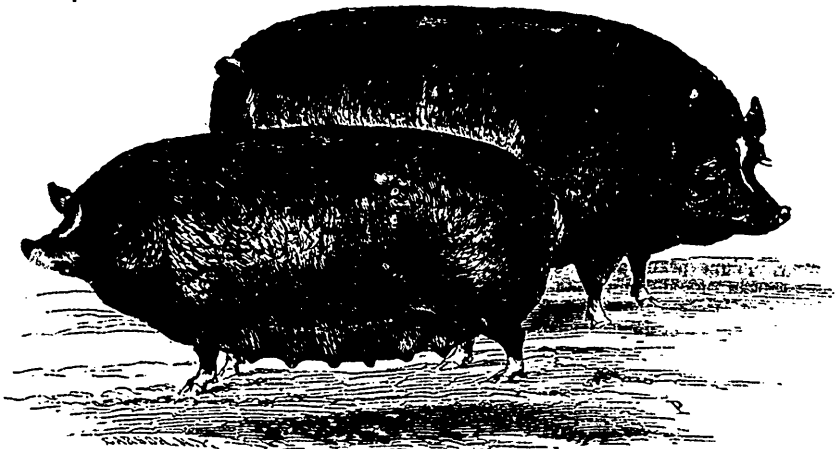
développement complet et la faculté de pouvoir être engraisée. C'est ce que montrent déjà les essais qui ont été faits par plusieurs éleveurs distingués du Nivernais et du Berri, où la race charolaise est très-répan due. C'est le but qu'il faut chercher à atteindre pour toutes nos races indigènes.

Un des obstacles qui se sont le plus opposés jusqu'à présent à la précocité de nos races bovines, c'est l'habitude et la nécessité de les faire travailler. Il en résulte nécessairement que destinant nos bœufs à devenir des bêtes de trait, on s'est plus occupé de développer leur force et leur taille. Mais ce besoin d'employer

exclusivement les bêtes bovines pour le trait, diminue chaque jour, et nous devons le dire, l'habitude, la routine, le maintiennent encore seules dans une foule de localités. En effet, il y a un grand nombre de cantons où les bêtes bovines, bœufs et vaches, ont dû être employés presque exclusivement aux travaux de l'agriculture et aux charrois qu'ils nécessitent, parce que ces pays étaient à peu près privés de voies de communication, ou n'avaient que des chemins défoncés, dans lesquels les chevaux eussent été ruinés en peu de temps. On comprend qu'alors les bœufs seuls dussent être employés comme bêtes de trait. Mais depuis vingt ans cet état de choses a complètement changé. Sur presque tous les points de notre territoire, on a ouvert des routes, des chemins parfaitement entretenus, sur lesquels les chevaux peuvent remplacer les bœufs avec le plus grand avantage. La nécessité du travail de ces derniers n'est donc plus aussi pressante. Les chevaux peuvent les remplacer.

Eh bien, de ce changement qu'il appartient aux agriculteurs d'opérer, partout où il est possible, doit résulter peut-être l'un des meilleurs moyens d'augmenter dans nos races bovines cette précocité de développement, qui doit exercer une si grande influence sur la production de la viande. En effet, si l'on prend l'habitude de donner aux animaux une nourriture abondante, et surtout si ce régime est commencé dès leur jeune âge, on voit toutes les parties de leur corps se développer rapidement et prendre une force et un accroissement, que ne présentent jamais les animaux qu'on néglige pendant leur jeunesse, parce qu'à cette époque on n'en peut tirer aucun produit, que du travail.

Cette précocité, que présentent les races anglaises perfectionnées, se communique à nos races dès le premier croisement. Ainsi or. a vu chez M. de Behague, des croisements durham sur charolais, offrir entre 26 et 30 mois un engraissement complet, et pouvoir par consé-



Gravure No. 72.—Berkshire importe, la propriété de M. Cochrane, de Compton.

quent être livrés à la boucherie entre deux ans et deux ans et demi. Beaucoup de nos éleveurs pensent qu'avec des soins et de la persévérance la plupart de nos races pourraient, même sans croisements étrangers, être amenées au même point. C'est là le problème à résoudre, le but à atteindre, et, comme nous le disions tout à l'heure, le premier moyen à mettre en œuvre : c'est une abondante nourriture donnée dès la première jeunesse ; c'est le soin scrupuleux de choisir pour reproducteurs des bêtes dans lesquelles on a déjà développé un commencement de cette amélioration.

La facilité à s'engraisser.

Dans le jeune âge se lie ordinairement avec la promptitude de l'accroissement. Ainsi une bête qui se sera développée rapidement, par suite de l'excellent régime auquel on l'aura soumise dès son enfance, jouira aussi de la facilité de s'engraisser de bonne heure. C'est donc encore en suivant la même voie qu'on peut atteindre ce but.

Il n'est personne qui puisse nier les avantages incontestables de multiplier surtout les races précoces. Ainsi, en général, la plupart de nos races de bœufs ne sont engraisées que vers l'âge de sept à huit ans et même quelquefois beaucoup plus tard. Il en est de même de nos moutons, que l'on a entretenus jusqu'ici surtout comme machines à produire de la laine ; c'est aussi à un âge assez avancé qu'on songe à les engraisser pour les livrer à la boucherie. Qu'on accorde presque partout la préférence aux bêtes précoces, qu'on ait surtout en vue d'en faire de la viande, et au bout de peu d'années nos éleveurs seront en état de fournir aux marchés d'approvisionnement deux fois et même en peu de temps trois fois plus de bêtes à abattre puisque au lieu de les attendre sept et huit ans, elles seront, vers la troisième année, en état de servir à notre alimentation. Or, le capital représenté par les bestiaux rentrera donc au bout de deux ou trois ans dans les mains du cultivateur, avec un intérêt que dans l'autre cas, il eût été sept à

huit ans à attendre. Ajoutons encore qu'il échappera dans la même proportion aux chances de pertes occasionnées par les maladies et par la mort même de ces animaux, ces chances diminuant nécessairement dans la même proportion que leurs durées. Ainsi, augmentation double et souvent triple de la matière qui constitue la base de notre alimentation ; intérêt proportionnel deux et trois fois plus grand des capitaux représentés par le bétail ; chances de pertes deux et trois fois moindres, tels sont les avantages principaux qui doivent résulter de la multiplication des races précoces de nos animaux domestiques.

"On doit faire mention ici, dit sir John Sinclair (*Agric. prat.*, II, p. 185, trad. franç.,) d'un indice de la disposition d'un animal à prendre de la graisse, qu'on exprime en disant, en terme de l'art, qu'une bête *manie bien*. Dans toutes les parties du royaume les engraisseurs et les bouchers ont recours au *manier* avec la main, ou au tact de la peau pour s'assurer de la disposition des animaux à s'engraisser. Mais de ; is quo Bakewell a dirigé, avec tant d'efficacité, l'attention du public vers l'engraisement des bestiaux, cette pratique est devenue plus générale. On ne peut pas expliquer l'art de *manier* le bétail ; et il ne peut s'apprendre que par l'expérience. La peau et la chair d'un bœuf, lorsqu'on le manie, doivent paraître douces au toucher, à peu près comme la peau d'une taupe, mais présentant un peu plus de résistance sous les doigts. On conçoit qu'une peau douce et moelleuse doit prendre, avec plus de facilité, l'extension nécessaire pour contenir une quantité extraordinaire de chair et de graisse, qu'une peau épaisse et dure. Les animaux à peau rude doivent donc être les plus difficiles à engraisser. Dans un bon mouton, la peau est non-seulement douce et moelleuse, mais un peu élastique. Un bœuf ou un mouton, quelles que soient d'ailleurs ses formes, ne peut être réputé bon pour l'engraisement *s'il ne manie pas bien*."

5. Aptitude à la reproduction.

Tous les animaux ne jouissent pas au même degré de la faculté de pouvoir donner naissance à de nouveaux individus. Il y a des mâles qui sont beaucoup plus vigoureux et plus prolifiques que d'autres. Il y a des femelles qui, *retenant*

plus facilement que d'autres, peuvent, dans un espace de temps donné, produire plus de petits. On a vu des vaches élever jusqu'à douze veaux dans l'espace de quinze ans ; d'autres au contraire en produisent deux ou trois et puis deviennent stériles. Evidemment, quand on voudra choisir des animaux pour devenir des souches de races, on devra les prendre exclusivement parmi ceux qui se reproduisent le plus sûrement et le plus facilement.

6. Qualité de la viande.

Toutes les races ne fournissent pas de la viande d'une aussi bonne qualité ; ainsi généralement la viande est plus savoureuse dans nos bonnes races bovines, dans nos bœufs cotentins par exemple, que dans les races anglaises perfectionnées. En général jusqu'à présent, terme moyen, il est bien rare que l'on livre en France les bœufs à la boucherie avant l'âge de sept à huit ans. A cette époque de leur vie, leur chair a eu le temps d'acquiescer toutes ses qualités, toute sa maturité. L'on prétend même que le travail auquel nos bêtes bovines ont été exercées pendant plusieurs années, en développant le système musculaire, en y appelant une circulation plus active de sang, lui a donné des qualités que ne présentent pas des bêtes beaucoup plus jeunes et chez lesquelles le système musculaire n'a pas été également exercé. Mais tous les éleveurs ne partagent pas cette opinion. En Angleterre on pousse beaucoup plus loin l'engraisement que chez nous. Il en résulte nécessairement qu'une plus grande quantité de graisse est sécrétée et en partie interposée avec le système musculaire. Or, à poids égal, 1 kilogramme de viande de boucherie en Angleterre contient moins de fibres musculaires et par conséquent donne par la cuisson moins de parties sapides, que la même quantité de viande achetée dans une boucherie française.

Aussi, en supposant que nos races indigènes puissent acquiescer, par suite des soins assidus dont elles seront l'objet, une précocité semblable à celle des races anglaises, nous pensons que la viande des premières sera toujours plus sapide et, par conséquent, d'une saveur plus agréable, parce que, chez nous, on ne poussera jamais, et en cela on se conformera au goût général de la nation, l'engraisement aussi loin.

MATERIEL ET CONSTRUCTION.

CHARRUE A VAPEUR.

LA Californie est sur tous les rapports une terre privilégiée. On y remue l'er avec la pelle, à ce qu'on dit du moins. D'autre part les inventeurs y poussent comme des champignons.

On annonce, en effet, qu'un industriel de San Francisco, M. Lochler, propriétaire de la fonderie d'Oroville, vient d'inventer un nouveau modèle de machine pour l'agriculture.

Dans sa forme actuelle, dit le "Butte Record," c'est une charrue à vapeur ; mais on l'adapte à une moissonneuse, à une scierie, ou à toute autre mécanisme combiné pour économiser le travail. Comme charrue à vapeur, elle est supérieur à tout ce que l'on connaît. Elle peut

fonctionner sur les terrains les plus accidentés, avec le secours de deux personnes seulement, et labourer 50 acres par jour.

DU MEILLEUR MODE D'ATTELAGE DU BOEUF.

LA quantité de mouvement produite par les moteurs animés agissant sur les machines, se décompose en deux parties : l'une qui ne coopère point à l'effet utile de la machine, est employée à mettre en mouvement le corps de l'agent moteur, de sorte que celui-ci aura déjà fait un effort lorsque la machine sera sur le point d'être déplacée ; l'autre tout à fait indépendante et nécessaire à la machine pour conserver son mouvement actuel et la vitesse acquise, l'un et

l'autre sans cesse contrariée par des résistances auxquelles cet effort doit faire équilibre.

Un moteur animé exercera une action d'autant plus constante que l'action exercée est moins grande ; d'autant plus grande, à chaque instant, que la durée du travail est plus courte, c'est le cas du collier par rapport aux longs charrois.

L'effet journalier est celui qu'un cheval peut produire chaque jour sans nuire à son économie animale. Cet effet s'exprime par la "pression" ou traction sur la vitesse et sur le temps que dure le travail. Il est d'autant plus profitable que l'on rend plus petite la quantité d'action que doit dépenser le moteur pour un travail donné. Or, on y pourvoit en réduisant les résistances qui s'opposent aux mouvements et en adoptant le mode d'attelage le plus avantageux à chaque espèce d'animal et pour chaque genre de service.

Le mode d'attelage sera d'autant plus avantageux qu'il remplira mieux les trois conditions premières que voici : Les traits doivent faire avec l'horizon l'angle le plus favorable au moteur, chaque animal sera entièrement libre dans ses mouvements. Dans les attelages multiples on évitera de faire supporter à l'un des moteurs, la moindre partie de l'effort des travailleurs auxquels il se trouve réuni.

S'il est vrai qu'un moteur animé rende d'autant plus de services qu'il est employé d'une manière plus conforme à sa constitution physique et à ses habitudes, qui en dépendent nécessairement, l'étude de sa conformation extérieure permet seule de déterminer l'aptitude plus grande d'un animal à tel ou tel genre de services, comme seule elle permet d'évaluer la somme et la durée des effets que sa machine est capable de produire.

Toutes les données de la science et de l'expérience, établissent comme première condition que l'animal qui tire ou pousse a besoin de beaucoup de force et de poids dans l'avant main. L'effet de la traction ou de la poussée ne pouvant être qu'en raison de la masse et du point d'appui donné par les harnais, il s'agit de trouver la partie du corps qui réunit le plus de force et de masse, celle qui offrira les points les plus nombreux à l'appui du harnais, pour transmettre la plus grande somme d'effort possible tout en gênant le moins l'animal, dans ses attitudes et dans ses mouvements.

En comparant la conformation du cheval et du bœuf, on remarque que la tête et l'encolure sont dans un rapport à peu près égal entre elles. Mais tandis que le cheval bien placé a la tête élevée, le bœuf ne présente que rarement cette partie au-dessus des apophyses vertébrales les plus hautes, ordinairement elle se trouve à 2 ou 3 pouces plus bas. La tête est énorme dans sa partie supérieure chez le bœuf, elle s'amincit inférieurement et perd même assez brusquement de son volume pour présenter la forme d'un cône épais et court ; tout l'ampleur, toute la masse sont en haut. Quelle largeur et quelle élévation dans ce front aplati ou même légèrement concave, mais dans tous les cas tapissé d'une bourre épaisse et crépue. C'est une grande surface, bien coussinée qui a une force de résistance vraiment incalculable.

Le col du bœuf est court, épais, antérieurement surtout, et cette conformation fait de la

partie un agent de force doué d'une grande puissance. Il est épais et peu allongé parce que les vertèbres cervicales qui en forment la base sont courtes et grasses, et que leurs éminences très saillantes et très élevées, sont terminées par des tubérosités qui ont beaucoup de développement. Or ces conditions sont celles de la force et d'une grande résistance, bien plus que celle nécessaire à l'étendue des mouvements.

"L'intensité de contraction ou la force des muscles moteurs du cou et de la tête, dépend non pas seulement de leur nombre et de leur volume, mais encore et surtout de la longueur des éminences osseuses représentant les bras de levier auxquels ces puissances vont s'attacher ; c'est même, à n'en pas douter, à cette dernière disposition qu'il faut rapporter l'énormité de force que le porc et le bœuf déploient dans la tête et le cou."—Rigot.

Dans le cheval au contraire, le plus grand volume de la région est à la moitié du thorax, et lors même qu'elle est forte et bien fournie elle offre relativement plus de longueur que dans le bœuf et cela doit être, les usages n'étant plus les mêmes. Agent de force et de puissance chez celui-ci, elle fait bien plutôt dans celui-là l'office d'un levier qui par la variété, l'étendue de ses mouvements, contribue activement à affermir les diverses attitudes que prend le corps lorsqu'il s'avance. En résumé dans la tête et le col du bœuf réside une grande puissance, et c'est principalement par ce poids qu'il opère la traction de la résistance ou du fardeau ; les mêmes régions chez le cheval le plus apte au trait, remplissent en tout autre objet mais par le poids de leur masse, projetée et contenue en avant, elles facilitent singulièrement le tirage, le moyen de tirer, d'arracher la résistance au repos.

Le peu d'élévation des vertèbres du garot ne permet pas au bœuf de tenir la tête haute, cette disposition invite à employer le joug qui le fait beaucoup moins souffrir qu'on ne le croit généralement. D'un autre côté la lenteur de la marche, chez le bœuf, ne nécessite pas de mouvements très étendus du cou, et le centre de gravité, déplacé avec moins de vitesse, n'a certainement pas besoin de ce bras de levier du balancier de l'encolure, pour maintenir l'équilibre ou le rétablir.

La plupart des auteurs ont prêté au bœuf une grande "largeur des épaules". La largeur des épaules, dans une bête de trait destinée à tirer au collier est constituée non par la surface plus ou moins plane dont la face externe du scapulum forme la base ; non plus que par la dimension que l'on peut mesurer d'une épaule à l'autre en prenant pour extrême de chaque côté l'angle scapulo-huméral, mais seulement l'épaisseur de son bord antérieur, épaisseur qui résulte surtout de la saillie plus ou moins prononcée des muscles qui recouvrent cette partie de l'omoplate. Or cette saillie considérable et fort apparente chez le cheval de trait, malgré le volume de son encolure à sa naissance, n'est pas à beaucoup près aussi développée chez le bœuf, dont la région sous scapulaire est tellement dépourvue de muscles qu'on pourrait la dire décharnée. Bien plus, ce bord n'est prononcé et n'existe qu'inférieurement où il résulte du développement extraordinaire des os de l'épaule

et du bras à leur articulation. En haut, on ne voit pas comme dans le cheval, de lignes de séparation entre son bord supérieur et le garot, le cartilage flexible qui le termine et s'étend à peu près jusqu'au sommet des apophyses vertébrales. En bas on n'observe pas non plus, aussi considérable, ce renflement musculéux qui sépare brusquement l'épaule de l'avant bras dans le cheval, et que l'on regarde avec raison comme l'expression de sa force et de son poids. Aussi la masse totale des diverses parties du corps qui ne laissent pas que d'être très volumineuse chez le bœuf, vient-elle moins du volume des épaules que des grandes dimensions de la poitrine et de l'ampleur musculaire des régions voisines.

Pour la direction de l'épaule, elle est fortement inclinée d'arrière en avant, car son degré d'obliquité est tout à fait remarquable, contraste fort avec l'épaule droite du cheval de trait, qui réunit toutes les dispositions pour tirer par ce point : Large surface offrant de nombreux points de contact avec le collier, développement musculéux considérable, expression vraie de force et de poids; très peu d'étendue dans les mouvements, résultant du peu d'inclinaison de l'os de l'épaule, circonstance favorable au maintien fixe du collier sur le bord large et épais de la région. Dans le bœuf, rien de semblable :—les conditions de force concentrées dans la partie supérieure de la tête et antérieure du cou, ne pouvaient se retrouver aussi prononcées dans les épaules. La surface peu étendue autour de la base du cou, celui-ci n'ayant pas d'aussi grandes dimensions à sa sortie de la poitrine, le poitrail n'existant pas à vrai dire, et étant remplacé par le fanon qui doit se replier pour se loger sous le collier, le bord antérieur de l'épaule n'offrait une surface suffisante à l'appui du harnais qu'à sa partie inférieure, la plus mobile, celle qui a le plus grand besoin de rester libre et telle pourtant, que la pression du collier gêne le plus dans ses mouvements, absence de ces grandes masses musculaires qui donnent tant d'énergie, de nerf, de poids au cheval; longueur et obliquité très grandes de la région, qui lui donne une extrême liberté de se mouvoir, en ne permettant pas au collier de conserver une position favorable au tirage, qui le fait vaciller sans cesse et répéter les mêmes mouvements que l'épaule et le bras exécutent sur les autres rayons du membre.

Il ne faut pas croire pourtant que cette extrême facilité du mouvement de l'épaule sur le thorax soit en contradiction avec la lenteur habituelle de la marche, ou mieux avec le peu d'espace que le membre parcourt à chaque pas. Chez le bœuf n'y a pas de garot, pas de saillie des premières vertèbres du dos; or, la démonstration géométrique prouve très bien que, plus cette saillie est considérable, plus grande est l'étendue de contraction des muscles qui se rendent à l'épaule. Celle-ci alors fortement soulevée en haut, est puissamment tirée en avant par sa partie antérieure, tandis que son extrémité supérieure est fortement portée en arrière, appelle en progression tout le reste des membres qu'il facilement une grande étendue de terrain. Dans le cheval de selle ainsi conformé, les mouvements de l'épaule sont peut-être plus puissamment exécutés de haut en bas que d'arrière

en avant. Un tout autre ordre de mouvements se passe chez le bœuf qui marche; son épaule, entièrement libre en raison de la longueur de ses rayons osseux qui implique nécessairement celle des muscles qui les font mouvoir, point de mouvements très étendus; mais les puissances musculaires sont disposées de telle sorte que leur action, combinée pour déplacer l'épaule la tire alternativement en avant et en arrière, bien plutôt qu'elle ne la porte en haut comme cela a lieu pour le cheval; ce dernier mouvement s'il existe est en effet bien limité.

Le genou du bœuf présente une conformation spéciale qui, vicieuse chez le cheval aux rapides allures, ne serait pas préjudiciable chez les animaux employés au tirage lent et pénible; par la raison que les genoux rapprochés l'un de l'autre et saillants en dedans représentent assez bien un arc-boutant favorablement disposé pour soutenir efficacement le poids énorme du corps.

Chez le bœuf, l'arrière train est plus élevé que l'avant main, cette disposition coïncidant avec le peu de longueur des rayons antérieurs situés au-dessous du bras, permet au train de derrière de rejeter sur l'avant-main une partie du poids que l'arrière main ent supporté autrement, surcharge favorable d'ailleurs à l'augmentation de l'effet de la traction qui est en raison de la masse. De cette plus grande longueur des membres pelviens, qui coïncide aussi avec la longueur et l'horizontalité de la croupe résulte encore leur facilité à s'engager plus avant sous le centre de gravité, à embrasser plus de terrain dans la progression, elle était donc nécessaire en ce sens que plus grand, plus étendu est l'espace parcouru dans chaque mouvement des membres, plus fort aussi est l'impulsion progressive communiquée à la machine en général. Or, cette impulsion forte, puissante, donnée par l'arrière à l'avant était indispensable avec la disposition des membres antérieurs; pour que nonobstant cela l'animal put cheminer encore avec une certaine vitesse. L'arrière-main pourrait développer une grande vitesse mais les muscles croupiers sont peu fournis, et ne présentent presque pas de tissus tendineux. De sorte que le bœuf jouit à l'arrière de mouvements plus étendus qu'énergiques, le contraire a lieu dans le cheval de trait.

Chacun a été à même de vérifier que le cheval qui a un grand obstacle à vaincre, se convertit lui-même en levier; ses pieds de derrière en font le point d'appui, le centre de gravité de son corps porte dessus pour s'élever à la plus grande distance possible. Par ce moyen l'action combinée de son poids et de sa force musculaire se trouve transmise aux traits, et lui fait vaincre la difficulté autant par son poids que par sa force; car les muscles des membres agissent sur les os avec un désavantage mécanique tel, surtout dans l'avant main, que dans les efforts intenses, les membres antérieurs du cheval ne lui servent que comme point d'appui, quoiqu'il emploie toute son énergie à les étendre.

"Dans un tirage ordinaire et modéré," dit M. Girard, le cheval s'appuie sur les quatre pieds, mais plus fortement sur le bipède postérieur, s'il tire avec effort et agit avec franchise, les pieds de devant ne font que toucher terre ou n'y posent pas du tout, et alors la masse est sou

tenue par les traits, ainsi que par les pieds postérieurs, qui sont les principaux agents de l'impulsion du corps en avant. En développant toutes ses forces, l'animal se baisse et se penche en avant autant que cela se peut; si la résistance cède, ses muscles n'auront qu'à contenir le corps dans une attitude suffisamment inclinée, le mouvement sera entretenu."

Le bœuf se comporte autrement, pour tendre ses traits et ne fait d'autres mouvements que ceux qu'il exécute naturellement pour se mettre en marche, mais dès qu'il sent une résistance il baisse la tête, et pousse dans cette position qui appelle sur son avant-main la plus grande partie de sa masse, tandis que le train postérieur, allégé d'autant, donne l'impulsion progressive au corps, qui, lorsqu'il est porté en avant par suite de cette action combinée, semble plutôt devoir se heurter contre terre qu'éprouver un mouvement de progression. Dans le cheval qui tire, tous les ressorts se tendent violemment de l'arrière à l'avant, et le collier est le point d'appui de tous les efforts; dans le bœuf il y a bien moins d'ardeur et de ressort, et plus de poids; l'action de tirer déplace plus spécialement la masse du corps, de manière à en charger une seule partie, qui, devenue ainsi plus puissante en augmentant de poids, rompt l'équilibre de forces qui retenaient la résistance en repos, et l'oblige à céder à un effort plus puissant. On voit souvent le cheval se cramponner quand il a un grand obstacle à vaincre, et particulièrement lorsqu'il doit gravir une montagne circonstance où il exerce sa force avec le moins d'avantage; quoique ce soit dans ce cas qu'il exerce ses muscles avec le plus d'énergie. Chez le bœuf attelé, au contraire, il baisse simple-

ment la tête pour entraîner par cette attitude la plus grande masse possible de son corps: mais on ne le voit jamais se convertir en levier et faire porter le centre de gravité sur les pieds postérieurs. Des qu'il ne s'agit plus que d'entretenir le mouvement, chaque nouvel obstacle est vaincu par la même action d'intensité variable; c'est toujours en baissant la tête et en chargeant son avant-main d'un poids suffisant que le bœuf surmonte tous les obstacles. Il acquiesce ainsi peu à peu et par degrés la position la plus favorable à la traction de la résistance, sur laquelle il opère ensuite patiemment par succession d'efforts durables, uniformément soutenus.

La vache a une marche toute différente de celle du bœuf, les muscles postérieurs se développent latéralement, de sorte que la tête et l'encolure doivent, en se balançant, rétablir l'équilibre. L'épaulé est aussi moins sortie. Le collier lui convient donc mieux. Son allure est plus vive et plus dégagée et se rapproche plus de celle du cheval ainsi que le prouvent les vitesses moyennes ci-après.

Pour le cheval de trait, tirant au pas	4 pieds.
Pour la vache exerçant librement son effort.....	3½ "
Pour le bœuf exerçant librement son effort	3 "

De ce qui précède on peut conclure: que le mode d'attelage par le joug complet est plus incommode encore à la vache qu'au bœuf, mais le meilleur, le plus avantageux à l'emploi des forces de l'un et de l'autre, est le demi joug toujours, dans tous les cas, sans exception aucune.

LE JARDIN ET LE VERGE.

TRAVAUX DU POTAGER.

Récolte pendant le mois d'août les fèves de jardin, les haricots les premiers semés, les pois de seconde semaille. On recueille aussi la plupart des graines de plantes potagères.

Les choux ne donnent rapidement leurs produits que quand ils sont largement fumés et arrosés. Lorsqu'un carré de choux n'a pas eu une fumure suffisante, on doit les déchausser quinze jours après leur reprise et répandre au pied de chaque chou une bonne poignée de noir de raffinerie, de colombine ou de crottin de mouton desséché et pulvérisé, dont on favorise l'action par des arrosages modérés, mais fréquents.

A la fin du mois, on renouvelle les planches de fraisiers des quatre saisons, qui ont donné pendant deux ans. Lorsqu'on les garde plus longtemps, les fraisés dégénèrent. On laisse, à cet effet, à partir de la fin de juillet, les coullants se produire à volonté sur les vieux pieds. Si les planches sont paillées, on enlève le plus possible du paillis, pour que les nœuds des coullants puissent s'enraciner facilement, et, si la terre est trop durcie, on donne un léger binage

pour favoriser le développement des jeunes racines. On repique, à la fin d'août, ces coullants dans des planches préparées d'avance par un bon labour et ayant reçu du fumier bien consommé.

Il ne faut pas repiquer les fraisiers plus tard qu'à la fin d'août, afin qu'ils aient le temps de reprendre et de pousser avec vigueur avant le retour des frois. On n'arrosera le jeune plant qu'avec parcimonie, afin qu'il ne s'épuise pas à émettre des coullants avant l'hiver.

VERGER

Récolte, pendant le mois d'août, les paillisages en plaçant les branches des arbres dans la direction qu'elles doivent conserver. On laisse toutefois en liberté les branches faibles que l'on pourra ne palisser que lorsqu'elles auront cessé de pousser.

On desserre les ligatures des sujets greffés au printemps. On continue jusqu'à la fin du mois à écussonner à œil dormant les arbres à fruits tardifs.

ECONOMIE DOMESTIQUE.

CONSERVATION DES ŒUFS.

LES Œufs sont un produit très-important de la basse-cour, non-seulement à cause de la ressource que les habitants de la ferme y trouvent comme aliment, mais parce que ce sont des objets de vente d'un débit très-facile. Nous avons déjà dit tout le parti qu'on peut tirer des œufs frais pendant l'hiver et au premier printemps, quand on est placé dans le voisinage d'une grande ville.

Comme c'est particulièrement au printemps et dans le courant de l'été que les poules pondent le plus, à cette époque le produit excède les besoins de la consommation et leur prix est très-bas. Aussi dans ces pays de production, en réserve-t-on une grande quantité pour l'hiver, saison où la vente en est plus avantageuse. Pour les conserver jusqu'au moment de la vente on les place tout simplement sur de la paille dans des lieux frais, également à l'abri de l'humidité et de la gelée, car l'une et l'autre leur sont également nuisibles et ne tardent pas à les corrompre.

Beaucoup de personnes pensent que les œufs de poules privées de cops et par conséquent qui ne tiennent pas de germe se conservent mieux, parce que c'est le germe qui commence le premier à s'altérer et qui ensuite communique son altération aux autres parties de l'œuf. Ce fait serait facile à vérifier par l'expérience.

On a proposé beaucoup de moyens pour conserver les œufs et les empêcher de se gâter. Ainsi l'on peut les recouvrir d'une couche de vernis ou même d'un corps gras, de beurre ou de graisse. Le premier de ces moyens nous paraît plus efficace. Car le vernis interceptant toute communication entre l'intérieur de l'œuf et l'air extérieur et s'opposant en même temps à l'évaporation d'une partie des liquides qui le constituent, peut les maintenir dans leur état de fraîcheur.

2o On a conseillé de plonger les œufs dès le jour même où ils étaient pondus dans l'eau bouillante et de les y maintenir seulement pendant une minute ou deux. La partie la plus extérieure du blanc se solidifie et forme une couche impénétrable à l'air, qui protège tout l'intérieur de l'œuf. Par ce procédé, quand on l'applique à des œufs bien frais on peut conserver tout leur intérieur à l'état de lait.

Les œufs complètement durcis se conservent longtemps sans altération et peuvent être ainsi emportés dans des voyages de long cours.

TENUE D'UNE LAITERIE.

NOUS le répéterons encore ici, tout le succès des opérations de la laiterie repose sur l'extrême propreté de la pièce de tous les vases et ustensiles; ceux-ci doivent être, chaque fois qu'on s'en est servi, lavés, rincés, égouttés, essuyés de façon à ce qu'il n'y puisse rester de traces des résidus du lait, car ils contiendraient toujours des ferments ou des moisissures capables de détériorer les qualités essentielles du lait et de ses produits comestibles.

Conservation et expédition du lait.

Lorsqu'on veut placer avantageusement le lait tel qu'on l'obtient, il faut le préserver de toute altération en baissant sa température à l'aide de l'eau de puits ou de source, qui se renouvelle et dans laquelle on plonge les vases remplis de lait.

Ceux-ci sont expédiés sans perdre de temps. On doit les remplir et les fermer exactement, afin de prévenir les ballottages qui occasionneraient une séparation du beurre. On assure mieux la conservation durant l'été, si l'on peut disposer de quelques morceaux de glace introduits dans un cylindre tenant au couvercle et qui, plongé dans le lait au moment du départ, y reste durant le voyage.

On fournit ordinairement une certaine quantité de crème mise à part dans les livraisons du lait.

Cette crème, levée d'une traite précédente au bout de six ou huit heures, est délayée avec moitié de son volume du lait de la dernière portion des traites et refroidi pendant quelques instants avant le mélange.

Cette crème est expédiée en vases bien remplis et parfaitement clos.

Le lait le plus riche peut être conservé durant quelques mois comme approvisionnement de voyage en l'enfermant dans des boîtes en fer-blanc, dont on soude l'ouverture, ne laissant qu'un petit trou que l'on bouche par une goutte de soudure, au moment où le vase, plongé dans de l'eau bouillante, est parvenu à 100°, ainsi que le liquide intérieur.

La conservation serait assurée pour un temps bien plus long, en évaporant jusqu'au cinquième de son volume, sur des vases plats, le lait préalablement sucré avec un once de sucre par chopine; ce lait, chauffé au bain-marie en couches minces, est continuellement agité pour accélérer l'évaporation. Lorsqu'il est réduit au cinquième de son volume, on en remplit des boîtes qu'on tient plongées dans un bain-marie à 100 ou 108° pendant 20 à 30 minutes, et dont on ferme alors hermétiquement la petite issue laissée à l'air. Ce procédé, dû à M. de Lignac, donne des conserves faciles à garantir de toute altération; on emploie ces conserves en les délayant avec 4 fois leur volume d'eau tiède, portant à l'ébullition et ajoutant ce liquide, comme du lait ordinaire, au café, au thé, etc.

Voici d'ailleurs les précautions à prendre pour extraire la crème destinée à divers usages :

Le lait doit être versé, aussitôt après la traite, dans des terrines évasées rangées sur les tables de la laiterie, où il puisse se refroidir assez promptement.

Quelquefois, surtout en été, on plonge préalablement dans l'eau froide, pendant une demi-heure, les vases étroits et profonds qui contiennent le lait des traites, on porte ensuite ces vases, dans la laiterie pour remplir les terrines. En tous cas, pour opérer ce remplissage, on passe le lait au travers d'une passoire, sorte de tamis tendu d'une toile qui retient les poils, herbes ou autres corps étrangers, accidentellement tombés dans le liquide. La crème monte

peu à peu à la superficie et presque tout entière en vingt-quatre heures ; la laiterie se trouve à la température la plus convenable pour cette séparation, c'est-à-dire à 12° environ, au-dessous la crème monte trop lentement, il faudrait trente-six à quarante-huit heures : aussi doit-on chauffer, comme nous l'avons dit, la laiterie en hiver. Si, au contraire, la température était élevée jusqu'à 15, 18 ou 20°, la crème monterait trop vite et serait moins nettement séparée ; aussi dans ce cas cherche-t-on par tous les moyens à rafraîchir la laiterie.

Les premières portions de crème montées sont plus pures et plus agréables au goût, car le lait interposé n'a pu subir encore d'altération. On écrème quelquefois au bout de six heures, afin d'obtenir la crème comestible de première qualité ou d'en faire du beurre très-fin. La crème qui monte ensuite est de deuxième ou de troisième qualité, suivant le temps (douze, dix-huit ou vingt-quatre heures) écoulé depuis la traite.

On emploie quelquefois dans les grandes laiteries des vases cylindriques et peu profonds afin que les parties butyreuses arrivent plus vite à la superficie. On a souvent remarqué que dans les vases en zinc la crème monte mieux et plus épaisse, toutes choses égales d'ailleurs.

Écrémage.

Lorsqu'on ne fractionne pas les produits du montage de la crème, on attend que celle-ci soit presque entièrement montée pour l'enlever ; on reconnaît ce terme, soit à la fermeté de la crème sous le doigt et à son peu d'adhérence au contact, ou encore en enfonçant une lame de couteau verticalement, si le lait ne remonte pas à la superficie.

Il importe d'observer le moment précis où le maximum de la crème est monté, sans que le lait sous-jacent se soit aigri au point d'être caillé et d'altérer la qualité du beurre. Les fermières en Hollande, et dans les saisons chaudes, passent une partie de la nuit à épier ce moment convenable.

Le mode d'écramage le plus usité consiste dans l'emploi d'un écrémeur, sorte de disque formé quelquefois d'une coquille plate. On détache d'abord la crème adhérente aux parois, en passant tout autour la lame d'un couteau mince et flexible, en ivoire ou en corne. On rassemble la crème au milieu du vase, en rattrassant la surface de manière à pouvoir l'enlever tout entière exempte de lait, à l'aide de la lame de l'écrémeur passée rapidement dessous.

On peut écrémer en plaçant la terrine sur le bord de la table, enlevant d'abord par une échancre, la crème devant le bec de la terrine, on incline ensuite celle-ci de façon à faire écouler graduellement tout le lait par l'échancre.

Un troisième procédé employé surtout en Angleterre et en Amérique, consiste à soulever le lait par des trous près du fond des terrines ou vases plats, en étant les petites broches ou faussets qui les bouchent. La crème reste dans le vase, d'où on la retire aisément et sans mélange, après ce soutirage.

La crème extraite par l'un des moyens qui précèdent, est réunie dans des vases spéciaux

pour être expédiée directement ou battue pour en obtenir du beurre.

Le lait écrémé destiné à différents usages, est également porté hors de la laiterie, où les mêmes opérations se répètent et se succèdent chaque jour.

Extraction du beurre.

Cette opération se fait dans une pièce attendant à la laiterie, construite dans des conditions semblables, et communiquant avec une autre pièce encore maintenue la plus fraîche possible, et servant de magasin, durant les courts intervalles entre la préparation et l'expédition du produit.

C'est encore vers la température de 12° à 13° qu'on doit tâcher de maintenir la pièce où l'on bat le beurre. En effet, à cette température la matière grasse est assez molle pour que les chocs puissent faire adhérer et réunir les globules. Mis en contact à une température plus basse, les globules pourraient s'entrechoquer sans contracter d'adhérence. Une température plus élevée de quelques degrés rendrait le beurre trop mou, le battage le diviserait de nouveau et le ferait émulsionner en partie.

Si l'on ne peut maintenir à ce terme la température générale de la pièce, on devra, dans les temps froids, plonger la baratte toute ouverte dans l'eau tiède quelques instants avant de s'en servir. On fera bien de la tenir durant le battage baignée extérieurement dans un bassin contenant une masse d'eau à 15 ou 18°, suffisante pour entretenir l'intérieur de la baratte et la crème à 12 ou 13°.

On conçoit qu'en été les mêmes précautions seront prises en sens inverses, c'est-à-dire que pour rafraîchir, on se servira d'eau de puits tirée à l'instant et dont la température sera d'environ 12°.

Baratte à piston.

Voici les principales barattes usitées pour faire le beurre : la baratte généralement employée en France, dite *beurrière* ou *baratte à piston*, est un vase conique, dans lequel se meut une tige cylindrique verticale, terminée par un disque percé de trous. La tige passe dans un trou du couvercle mobile et se retire aisément lorsque l'on enlève ce couvercle. La tige et le disque constituent le *piston* ou *bat-beurre*. C'est lui qui, par le mouvement alternatif, régulier, incessant, qu'on lui donne à la main, faisant à chaque coup frapper le disque sur le fond, détermine entre les globules les chocs capables de les réunir.

La baratte flamande

Est composée d'un baril fixe, dans lequel peut tourner un moulinet à quatre ailes, maintenues par deux croisillons ; ce moulinet est mû par une ou deux manivelles.

Les ailes ou planchettes battent la crème et amènent la réunion des globules butyreux, comme le disque troué de la baratte ordinaire. Une large ouverture fermée à volonté par une trappe sert à introduire la crème et enlever le beurre.

Une modification de la précédente baratte se compose d'un baril tournant sur un axe ; dans l'intérieur de ce baril sont fixés d'une fond à l'autre trois ou quatre planchettes, larges comme les ailes du moulinet de 4 pouces. On

conçoit qu'en faisant tourner avec une certaine vitesse le tonneau, à l'aide d'une ou de deux manivelles, on produit aisément sur le lait, qui rempli à moitié le baril, les chocs indispensables pour produire l'agglomération des particules butyreuses.

On se sert aussi d'une baratte demi-cylindrique, construite en modèles de différentes grandeurs, en fer-blanc, fer zingué, cuivre étamé, etc.

Un moulinet à quatre ailes formées de plaques perforées, mû par une manivelle ou par une roue à cuir, produit aussi le battage utile.

Baratte à balançoire.

C'est une caisse en bois doublée en zinc, en étain, ou en cuivre étamé, dont le fond courbe représente une portion de cylindre. En posant cette caisse sur un châssis à rainure, l'arête des deux côtés, terminés par le fond courbe, repose sur cette rainure, et en appuyant alternativement sur une poignée à chaque bout, on fait basculer ou balancer la caisse, le lait qu'elle renferme se porte alternativement d'un bout vers l'autre. Deux grilles placées verticalement à 9 pouces l'une de l'autre, au travers desquelles le lait passe et repasse, opèrent des frottements qui agglutinent les particules butyreuses en mottes graduellement plus volumineuses.

Lorsque le battage est terminé, on ouvre un couvercle, fixé dessus la caisse et l'on enlève le beurre. Un trou garni d'un ajutage, fermant par un bouchon, s'ouvre à volonté pour faire écouler le liquide.

On se sert, en Angleterre, pour battre le lait de vases cylindriques posés debout et contenant depuis 15 jusqu'à 100 gallons. Un axe verticale qui traverse cette sorte de tonneau est garni, de haut en bas, de deux rangées opposées de lames dans le sens de rayons. Lorsque ces lames tournent avec l'arbre, elles passent entre quatre rangées de lames fixées sur les parois du vase et opèrent ainsi des chocs multipliés qui accélèrent la séparation du beurre.

Eparation du beurre.

Quelle que soit la baratte employée, certaines précautions à prendre dans les préparations du beurre sont les mêmes, indépendamment de celles que nous avons indiquées relativement à l'extraction de la crème et à la température convenable pour le battage.

On verse la crème dans la baratte, en la passant au travers d'un tissu clair ou d'un tamis qui divise les grumeaux et retient quelques corps étrangers; la capacité ne doit être remplie qu'à la moitié ou aux deux tiers, afin de laisser un espace libre pour le mouvement. Le battage doit être incessant, régulier, sans trop de vivacité. On le ralentit lorsque la température de l'été rend le beurre trop mou et susceptible de se diviser par une agitation rapide. La durée du battage varie depuis quarantaine-cinq minutes ou une heure, en saison et température convenables, jusqu'à quatre, six, et dix heures en hiver si l'on n'a eu recours aux moyens de réchauffement ci-dessus décrits.

On reconnaît que l'agglomération du beurre est faite au son différent que produit le liquide

ou au choc des masses butyreuses contre la baratte.

On ouvre la baratte afin de rassembler les petites masses en une seule motte à la main, on jette ensuite le liquide sur un canevas pour retenir les plus petites agglomérations que la main n'a pu saisir.

Le beurre tout récemment battu et aggloméré est le plus agréable au goût, mais il retient une trop forte proportion de petit-lait interposé pour se conserver, si donc on ne doit le consommer promptement, il faut en extraire une grande partie du liquide laiteux. A cet effet on le plonge dans l'eau fraîche afin qu'il prenne plus de corps ou devienne moins mou; on le comprime alors en l'étendant au moyen d'une spatule en bois, on renouvelle l'eau en continuant cette sorte de pétrissage jusqu'à ce que l'eau reste claire ou cesse de devenir opaline.

En diverses localités, notamment en Angleterre et en Bretagne, on opère l'expulsion du lait en retirant le beurre de l'eau, le battant sur une table en marbre ou en bois, ou l'enveloppant de linge et le soumettant à une pression graduée au moyen d'une presse à vis.

Après ce *délaitage*, il ne reste plus qu'à mettre, à la main ou à l'aide de spatules et de battoires, le beurre sous les formes commerciales, de cylindres plus ou moins volumineux depuis 1 lb à 50 lbs.

Lorsqu'on veut obtenir le beurre le plus fin et aromatique, du lait obtenu dans certaines contrées, où les herbages sont abondants en plantes variées et bien insolées, on soumet au battage le lait directement après l'avoir seulement fait rafraîchir. Le beurre ainsi préparé se conserverait mal s'il n'était mis à l'abri de l'action de l'air en le tassant dans de petits pots qu'on remplit complètement et qu'on recouvre d'une légère couche de sel et d'une double toile fine, serrée, maintenue par une ligature.

Conservation du beurre frais.

Pour conserver le beurre, il faut le tenir à la plus basse température possible, à l'abri du contact de l'air; on y réussit plus ou moins bien, en le tenant dans un endroit frais, enveloppé de linges humides, ou entièrement plongé dans l'eau qu'on renouvelle; mais l'air que l'eau ordinaire contient toujours, fait altérer et rancir la superficie du beurre.

Le meilleur moyen consiste à le taser fortement et à froid dans des pots profonds offrant, dès qu'ils sont entièrement pleins, une surface peu étendue à l'action de l'air, la couche superficielle s'altère seule et préserve le reste. On retarderait considérablement cette altération en employant des pots dont les bords auraient été préalablement usés au grès sur une plaque de fonte et pourraient alors être clos hermétiquement, par un parchemin exactement appliqué et bien serré, ou mieux encore avec une tablette de marbre, de grès, de verre ou d'ardoise bien plane.

L'emploi des feuilles de bette ou poirée, ou d'autres feuilles dont on enveloppe les mottes ou livres de beurre frais, a surtout pour effet utile d'empêcher le contact de l'air, qui ferait rancir ce produit.

REVUE DE LA COLONISATION.

LES CHEMINS DE COLONISATION.

LES travaux se poursuivent avec vigueur sur la plupart des chemins de colonisation. La sécheresse que nous avons eue depuis deux mois a été extrêmement favorable à la construction des chemins surtout dans les endroits bas et marécageux. Au dire des hommes compétents les chemins faits en bonne saison valent deux fois mieux que ceux qui se font l'automne et sont toujours plus faciles à entretenir.

En défalquant de l'octroi de la dernière session diverses sommes qui ont été payées l'an dernier, il est resté une somme de près de \$60,000 destinée aux chemins de colonisation. C'est au moyen de cette somme que se font actuellement les travaux dont nous parlons.

Par suite du changement de constitution il n'a pas été voté d'octroi de colonisation pour 1867. En conséquence il n'y a pas eu de travaux de faits l'an dernier et l'administration locale s'est trouvée obligée de faire face avec l'octroi de cette année à tous les besoins qui ont surgi depuis deux ans dans les nouveaux établissements. Il ne faudrait pas trop s'étonner si l'on entendait çà et là s'élever quelques murmures; car pour accéder à toutes les demandes qui lui ont été faites, il aurait fallu au gouvernement plus que le double de la somme mise à sa disposition; il s'est appliqué à venir en aide aux établissements les plus nécessiteux, et à faire exécuter les travaux les plus urgents. C'est dans le

Comté de Gaspé

Qu'a été distribuée la première partie de l'octroi. Des représentations ayant été faites au département de l'Agriculture et des Travaux Publics sur l'extrême indigence des colons de ce comté et sur l'impossibilité qu'il y avait pour la plupart d'entre eux de se procurer des grains de semence, il fut décidé que l'octroi serait converti en grains de semence et expédié sur les lieux. La *Canadienne* en partance pour le Golfe, se chargea le 14 mai du grain destiné aux Iles de la Madeleine; et le capitaine Abraham Caron, du Bic, recevait en même temps une cargaison de grains, pommes de terre et graines potagères: le tout garanti de bonne qualité et propre à la semence. Du 19 mai aux premiers jours de juin, cette cargaison a été distribuée le long des 103 milles de côtes du comté de Gaspé.

M. Fortin a bien mérité de ses constituants en cette circonstance: nous avons été témoins des efforts qu'il a faits pour obtenir cette faveur si opportune pour son comté et du trouble qu'il s'est donné pour en tirer un parti avantageux pour ses constituants. Rien d'étonnant, cependant, à ce qu'il ait été en butte à la critique: les meilleures choses n'en sont pas exemptes; mais la correspondance publiée dernièrement à ce sujet par la *Gazette de Montreal* ne prouve qu'une chose à nos yeux: c'est que les meilleurs grains de semence, comme les meilleures actions, ne peuvent être du goût de tout le monde.

Des informations puisées aux meilleures sources nous mettent en position d'affirmer que les grains ainsi expédiés étaient de bonne qualité. Aux dernières nouvelles, la moisson qu'ils ont produite promettait beaucoup.

Les autorités municipales et ecclésiastiques ont pris partout l'engagement de faire exécuter sur les chemins de colonisation de leurs localités respectives des travaux d'une valeur équivalente au montant distribué dans chaque canton; les colons reconnaissants s'emprescent, dès que la pêche leur en laisse le loisir, de s'acquitter envers le gouvernement, qui leur est venu en aide dans un moment où ils en avaient tant besoin.

L'hon. Commissaire d'Agriculture, qui est parti pour le Golfe ces jours derniers, doit visiter dans son voyage tous les chemins de colonisation de Gaspé et Bonaventure et voir à ce que les instructions données par son département pour l'exécution des travaux soient exactement suivies.

La Colonie Acadienne de Metapedia

a aussi reçu dans le cours de mai une somme de \$400. Rudement éprouvés par la mauvaise récolte de l'an dernier, les colons se trouvaient dans l'impossibilité d'ensemencer leurs petits défrichements si le gouvernement ne leur fut pas venu en aide; et encore, dit le missionnaire de l'endroit, a-t-il fallu user de sévérité pour soustraire à la faim dévorante de ces pauvres malheureux le grain de semence acheté des deniers du gouvernement.

Aussitôt leurs semences terminées ils se sont mis à l'œuvre sur leurs chemins pour gagner l'argent qui leur a été ainsi avancé.

Le deux juin, les travaux ont été commencés sur le

Chemin du Lac St. Jean

à son point de jonction avec celui de Stoneham. Cette grande voie de communication, qui promet d'être d'une si grande importance pour Québec, est tracée depuis deux ans en chemins d'hiver sur tout son parcours. Il en avait été fait en 1866 environ 45 arpents en chemin d'été dans l'endroit appelé la Coulée.

L'entrée de ce chemin qu'on n'avait pas encore entrepris de déblayer, à cause des cailloux énormes dont elle était obstruée sur un espace d'environ un mille, est maintenant convertie en un superbe chemin de roulage. Deux ponts assez considérables ont été construits sur la Rivière à la Petite Chute, le nouveau chemin a rejoint celui d'il y a deux ans et les travailleurs sont entrés pleins d'ardeur dans l'épaisse forêt. La plupart d'entre eux ont pris des lots depuis quelques années le long du tracé; ils y ont marqué leurs noms et ils espèrent pouvoir, quand le chemin sera rendu auprès, commencer quelques défrichements le matin avant d'aller à l'ouvrage, et le soir après la journée faite. Vraiment, on ne peut s'empêcher d'être ému devant tant de courage: ces pauvres gens donnent pour gagner leur pain dix heures de travail le plus dur, et ils trouveront encore à travers cela des moments de loisir pour commencer à défricher un petit coin de terre!

M. Tremblay, le curé de Beauport, qui continue à surveiller gratuitement l'exécution de ces travaux, a fait un excellent choix de travailleurs; il va fréquemment les visiter, dirige soigneusement leurs opérations.

Une chose qui surprendra plusieurs: c'est que l'entrée du chemin du Lac St. Jean n'est qu'à six lieues de Québec, et qu'en moins de trois heures on s'y rend en voiture! A cette distance de la capitale, on trouve la forêt vierge et jusqu'aux chaussees de castors. Les bois mou y est très-rare, c'est le merisier qui est le bois dominant et il est d'une magnifique venue.

Autres Travaux.

Les travaux sont déjà fort avancés dans les comtés de l'Het, Montmagny, Bellechasse, Dor-

chester, Beauce, Mégantic, Argenteuil, Montcalm. Dans les cantons de l'Est on s'est mis de bonne heure à l'œuvre. Le Révérend M. Marquis continue les travaux qu'il a si habilement dirigés jusqu'ici; il s'est chargé de faire exécuter des travaux sur pas moins de sept chemins.

Le chemin Masson dans le Comté de Terrebonne progresse rapidement; celui de la Mantawa est attaqué à la fois à ses deux extrémités et au milieu. On est à réparer le chemin de St. Urbain à la Baie des Ha! Ha! On refait deux ponts considérables sur le chemin Kinogomi et l'on continue ce chemin important le long du lac St. Jean dans sa quatrième section.

REVUE COMMERCIALE.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Corrigé tous les Mardis et Vendredis par le Clerc du Marché Viger.

Montréal, 5 Août 1868.

Boeuf, 1ère qualité par 100 lbs.	\$7.0 à \$8.00
" 2e et 3e qualité.	4.00 à 6.00
Vaches à lait.	20 à 30
" Extra.	30 à 50
Veaux, 1ère qualité.	4 à 6
" 2e qualité.	3 à 4
" 3e qualité.	1 1/2 à 3
Moutons, 1ère qualité	5 à 6
" 2e qualité.	4 à 5
Agneaux, 1ère qualité.	3 à 4
" 2e qualité.	1.50 à 3
Cochons, 1ère qualité par 100 lbs.	7 à 9
" 2e qualité.	5 à 9
Foin, 1ère qualité par 100 lbs.	\$ 3.950
" 2ème qualité.	6 à 8
Paille, 1ère qualité.	6 à 7
" 2ème, qualité.	4 à 6

PRIX DU MARCHÉ DE DETAIL DE MONTREAL.

Corrigé tous les Mardis et Vendredis par les Clercs du Marché Bonsecours.

FARINE.

	s	d	s	d
Farine de blé, de la campagne par 100 lbs.	15	à	18	0
Farine d'avoine.	0	à	0	0
Farine de blé d'Inde.	9	à	10	0

GRAINS.

Blé, par minot.	0	à	0	D
Orge, "	0	à	0	0
Pois, "	6	à	7	0
Avoine, "	0	à	0	0
Blé Sarrazin, par minot.	3	à	3	6
Blé d'Inde, "	0	à	0	0
Seigle, "	0	à	0	0
Graine de Lin, "	0	à	0	0
Graine de Mil, "	0	à	0	0

VOLAILLES.

Dindes (vieux) au couple.	7	à	10	0
Dindes (jeunes) au couple.	0	à	0	0
Oies au couple.	3	à	6	0
Canards, au couple.	2	à	3	0
Canards (sauvages) au couple.	0	à	0	0
Poules au couple.	2	à	3	0
Poulets au couple.	1	à	2	6
Pigeons domestiques au couple.	1	à	1	3
Pardrix au couple.	9	à	0	0
Tourtes à la doz.	4	à	4	6

VIANDES.

Beuf à la lb.	0	4	à	0	9	
Lard à la lb.	0	7	à	0	7 1/2	
Mouton à la lb.	0	5	à	0	6	
Agneau au quartier.	2	0	à	5	0	
Veau à la lb.	0	5	à	5	0	
Lard frais par 100 lbs.	\$	9	00	à	10	00
Beauf par 100 lbs.	\$	4	00	à	7	50

BEURRE, ETC.

Beurre frais à la lb.	1	3	à	1	3
Beurre salé à la lb.	0	10	à	0	11
Fromage à la lb.	0	0	à	0	0

DIVERS.

Patates au sac	6	0	à	6	3	
Sucre d'érable à la lb.	0	4 1/2	à	0	5	
Sirap d'érable au gallon.	0	0	à	0	0	
Miel.	0	6	à	0	6	
Œufs frais à la douzaine.	1	0	à	1	1	
Haddock à la lb.	0	3	à	0	0	
Pommes au baril.	\$	3	00	à	5	00
Foin.	\$	7	00	à	9	00
Paille.	\$	4	00	à	5	5

MARCHE DES BOIS DE CORDE.

Montréal, 5 Août.

Bois du Haut-Canada, longueur moyenne 3 à 3 1/2 pieds.	
Érable.	\$6.00 à \$7.00
Merisier.	\$5.00 à \$5.50
Hêtre rouge.	\$5.00 à \$5.00
Épinette.	\$4.00 à \$4.00
Pruche.	\$3.00 à \$3.00
Bois d'en Bas, longueur moyenne 2 1/2 à 3 pieds.	
Érable.	\$6.00 à \$6.00
" mêlé.	\$5.00 à \$5.50
Merisier.	\$5.00 à \$5.50
" mêlé.	\$5.00
Hêtre.	\$4.50 et \$5.00
Épinette.	\$3.00 et \$3.50
Pruche.	\$3.00 et \$3.50

TAUREAU AYRSHIRE PUR SANG A VENDRE.

Le soussigné offrira en vente à la prochaine Exposition Provinciale à Montréal un taureau Ayrshire pur sang, âgé de 17 mois, descendant de la vache importée "Effic" et du taureau Ayrshire "Marquis," importé par la Société d'Agriculture du comté de Beauharnois.

W. BROWNING.

Beauharnois, Juillet 15, 1868.

R. R. R. PILULES.

PILULES DU DR. RADWAY.—Dose.— Pour régulariser le foie, l'estomac, les entrailles, et pour promouvoir la digestion. Une Pilule le SOIR; pour les maladies obstinées et chroniques, 4 à 6 les 24 heures.

LES PILULES DU DR. RADWAY SONT COMPOSEES D'EXTRAITS VEGETAUX. Enduits d'une gomme sucrée et forment la meilleure, la plus prompte et la plus sûre médecine purgative, apéritive, anti-bilieuse et cathartique connue à la science médicale.

Une seule des pilules du Dr. Radway contient plus du principe actif de guérison et agit plus vite sur le Foie, les Entrailles, l'Estomac, les Reins, la Vessie, le Sang, &c., que quatre ou six des Pilules purgatives cathartiques ordinaires qu'on vend sous différents noms, ou que dix grains de blue-mass.

VRAI CONFORT POUR LES PERSONNES AGEES ET AUTRES AFFLIGÉES DE LA CONSTIPATION ET DE LA PARALYSIE DES ENTRAILLES.

UNE A TROIS DES PILULES DU DR. RADWAY toutes les 24 heures assureront une évacuation régulière des entrailles. Des personnes qui pendant vingt ans n'avaient pas joui d'un fonctionnement naturel et avaient été obligées de recourir aux injections ont été guéries par quelques doses des Pilules de Radway.

1 MEILLEUR QUE 10

SARSPAREILLE! Le principe curatif de la Sarspareille entre pour une large part dans la composition du **RESOLUTIF R. R. R.**

Une bouteille du Résolutif vaut mieux que dix grandes bouteilles de la Sarspareille.

Le Résolutif R. R. R. guérit avec une rapidité étonnante chaque forme de maladie chronique, scrofuleuse ou de la peau, et extermine toute la corruption du système humain.

Le Résolutif Rénovateur, si on l'emploie dans les Maladies suivantes, guérira positivement le patient dès:

Maladies de la Peau, Carie des Os, Humeurs dans le Sang, Maladies Constitutionnelles, Chroniques et Scrofuleuses, Scrofules, Fièvres, Ulcères, Erysipèles, Rachitis, Calvitie, Maux de Jambes, Chancres, Tumeurs Glandulaires, Tumeurs Blanches, Furoncles, Nodus, Maux d'Oreilles, Maux d'Yeux, Ecoulements des Oreilles, Ophthalmie, Gale, Débilité Constitutionnelle, Décadence du Corps, Eruptions de la Peau, Boutons et Pustules, Tumeurs, Affections Cancéreuses, Dyspepsie, Névralgie, Rhumatismes, Gouttes Chroniques, Maladies des Reins, de la Vessie, de l'Urethre, Resserrements, Difficulté d'urine, etc.

Humeurs et Maux de toutes Sortes.
Les Dames trouveront en quelques jours un grand soulagement dans ce remède et par conséquent la guérison.—Prix, \$1 la bouteille—6 bouteilles pour \$5.—A vendre par les pharmaciens—87 Maiden Lane, N. Y. et 439 rue St. Paul, Montréal.

R.R.R.

90 sur 100

DES MORTALITES qui arrivent annuellement, sont causées par des maladies que l'on peut prévenir et dont la plus grande partie seraient exterminées et chassées du système en quelques heures, si le Récupérateur Rapide ou les Pilules de Radway (suivant le cas) étaient administrées quand on s'aperçoit de quelque douleur, malaise ou légère maladie. La douleur, qu'elle qu'en soit la cause, est presque immédiatement guérie par le Récupérateur Rapide. Dans les cas de choléra diarrhée, crampes, spasmes, colique bilieuse, et de fait toutes douleurs, maux et infirmités, soit dans l'estomac, les entrailles, la vessie, les reins ou les jointures, les muscles, les jambes, les bras, le rhumatisme, la névralgie, la fièvre et l'ague le mal de tête, le mal de dents, etc., etc., cèdent en quelques minutes à l'influence adoucissante du Récupérateur Rapide.

Pour les Rhumes soudains, les Toux, l'Influenza, la Diphtérie, l'Enrouement, le Mal de Gorge, le Frisson, la Fièvre et l'Ague, les Douleurs Mercurielles, la Fièvre Scarlatine, prenez de quatre à six Pilules de Radway ainsi qu'une cuillerée à thé du Récupérateur Rapide dans un verre d'eau chaude, adouci avec du sucre ou du miel; lavez la gorge, la tête et l'estomac, avec du Récupérateur Rapide (si vous avez l'Ague ou la Fièvre Intermitte lavez aussi les reins) et le lendemain matin vous serez guéri.

Prix du R. R. R., 50 centins la bouteille. A vendre par les pharmaciens, les marchands de la campagne et les épiciers.

RADWAY & CIE.,
87 Maiden Lane, New York.
439 Rue St. Paul,
Coin de la Rue St. François-Xavier,
Montréal.

MACHINE A TORDRE UNIVERSELLE ET MACHINE A LAVER DE DOTY.

La machine à tordre universelle avec roues à engrenage a obtenu le premier prix par le vote unanime du Jury de la grande Exposition de la Nouvelle Angleterre en 1866, après l'essai le plus minutieux de toutes les machines présentées au concours.

LA MACHINE A TORDRE UNIVERSELLE

Fut déclarée supérieure à toutes les autres

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LONDRE, EN 1862.

Elle a mérité le premier prix aux dernières grande Exposition de l'Institut Américain de New York, en 1863 et 1865. A chacune des Expositions des Etats qui suivent, elle a également reçu le

PREMIER PRIX.

NEW YORK	1862	1863
VERMONT	1863	1866
NEW HAMPSHIRE	1863	1866
PENNSYLVANIA	1863	1864
OHIO	1863	1865
MICHIGAN	1864	1866
INDIANA	1863	1864
ILLINOIS	1863	1864
IOWA	1863	1864
WISCONSIN	1864	1865
MINNESOTA	1864	1866
MISSOURI	1864	1866
KENTUCKY	1865	1866
CONN. RIVER VALLEY FAIR	1864	
CHAMPLAIN VALLEY FAIR	1864	
MECHANICS-INSTITUTE, Boston	1865	



Plus d'un million de machines à tordre universelles ont été vendues, ce qui fait une vente plus considérable que celles de tous les autres manufacturiers. Leur fabrication est si bonne qu'elles n'exigent pas de réparation pendant plusieurs années. La machine à tordre universelle a vraiment donné satisfaction universelle. Elle tord les effets presque secs, sans que les tissus les plus délicats en souffrent. En vendant la machine à tordre universelle nous avons eu une demande considérable pour une bonne machine à laver et connaissant

LA MACHINE A LAVER DE DOTY.

Comme la meilleure, nous achetâmes le brevet d'invention, et nous l'offrons maintenant au public avec la certitude qu'elle donnera satisfaction partout où elle sera employée. La machine à laver de Doty a mérité le premier prix, à la grande Exposition de la Nouvelle Angleterre en 1866, après l'essai le plus sérieux de toutes les machines présentées au concours. Aux Expositions des Etats de New York, Pensylvanie, Vermont, Michigan, Wisconsin, Iowa, ainsi qu'à la grande Exposition de l'Institut Américain elle a mérité les premiers prix. Ce sont les machines les moins coûteuses et les meilleures pour laver et tordre. La machine à laver, avec une savonneuse bouillante, exempte les trois quarts du travail et du temps; nettoie parfaitement et ne fait aucun mal aux effets.

R. C. BROWNING—Agent général. No. 32 Portland St. New York.

S. D. & H. W. SMITH.

ORGUES AMERICAINS.

SIBERIA OTT, Agent en gros et en detail, 783 Broadway, N.Y.

Vis-a-vis le celebre magasin de A. T. STEWART, coin de la 10me rue.

L'INSTRUMENT

LE PLUS PARFAIT

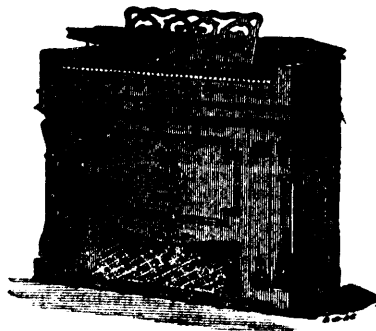
ET

LE PLUS ELEGANT

DU MONDE

POUR

LE FOYER DOMESTIQUE.



L'ORGUE

AMERICAIN

DEVELOPPE LE GOUT

ET

ELEVE L'AME

PAR SA

CONSTRUCTION ELEGANTE

ET

SES SONS HARMONIEUX.

Apparence generale des ORGUES AMERICAINS, Nos. 1 a 26.

CEST AVEC LA CONFIANCE LA PLUS ENTIERE que nous attirons l'attention du public sur les Orgues Americains depuis si longtemps en demande dans les familles. Grâce à des perfectionnements récents, ils s'adaptent à tous les genres de musique mais spécialement à la musique sacrée, avec ses tons soutenus et harmonieux.

Les ORGUES AMERICAINS distancent leurs rivaux sur plusieurs points importants. Ils sont supérieurs par le son plein, ample et puissant obtenu par la disposition des anches qui s'ouvrent dans une boîte vibrante et donnent ainsi un ton magnifique qui ne se rencontre pas dans les autres instruments, l'orgue Américain possédant seul cette disposition. Ils sont encore supérieurs en expression, élasticité du doigter, aussi excellent-ils dans la musique à temps accéléré.

Depuis le son le plus léger, jusqu'aux accords puissants remplissant la nef d'une vaste église, tout est possible sur cette instrument de choix.

A l'aide du TREMOLO, l'artiste obtient cette musique dont chaque note fait vibrer les cordes les plus sensibles du cœur, fait sur l'âme une si vive impression. Un perfectionnement récent permet également en faisant jouer une pédale, de moduler le son de l'instrument depuis le Pianissimo jusqu'au Fortissimo.

Avec tous ses perfectionnements, l'Orgue Américain excelle en expression, variété et puissance et possède toutes les qualités d'un orchestre complet et rendant admirablement tous les effets d'orchestre.

Ces instruments sont d'une construction supérieure dans tous leurs détails. Les soupapes sont faites de matériaux

d'adhérence, de fissures ou de décomposition, ils sont durables et resteront en bon ordre.

Les clefs, les anches sont d'une exécution parfaite et donnent un ton brillant et léger.

Les ORGUES AMERICAINS sont de beaucoup les plus élégants et sont un ornement dans un salon. Ils ne demandent que peu d'espace et sont d'une richesse sans égale. Les boîtes en bois de Rose sont variées et jolies dans le genre le plus recherché. Les boîtes en Chêne et en Noyer Noir ne sont pas moins brillantes.

LISTE DES PRIX.

- No. 1.—Cinq Octaves, avec Tremolo, en Chêne avec ornements en Noyer Noir.....\$120
- No. 5.—Cinq Octaves, construction des plus élégantes en bois de Rose avec panneaux ornés dans le genre Grec.....\$190
- No. 7.—Six Octaves, en Noyer Noir richement travaillé.....\$200
- No. 9.—Cinq Octaves double anches avec Diapason, Principal et Tremolo. En chêne avec ornements en Noyer Noir.....\$195
- No. 11.—Cinq Octaves, double anches avec Dulcéria, Flute, Diapason, Principal et Trémolo, en chêne avec ornements en Noyer Noir.....\$220

La collection comprend des Orgues encore plus puissants et plus complets à des prix plus élevés.

Dix sept premier prix ont été accordés aux Orgues Americains pendant le mois d'Octobre 1865, sur tous leurs rivaux, dans les Expositions des différents Etats de l'Union Americaine.

Ces Orgues sont offerts en Primes
Par la "Revue Agricole" et le "Canadian Agriculturist."
S'adresser au Bureau pour les renseignements.



**TAURAU COURTES CORNES
PUR-SANG.**

Baron Rosfrow, rouge et blanc, âgé de 3 ans avec généalogie complète, premier prix des taureaux d'un an, à la dernière Exposition Provinciale Agricole de Montréal, acheté du célèbre éleveur John Snell, Haut-Canada, sera vendu à des conditions faciles par le propriétaire.
D. McKINNA, Propriétaire.
Bute, P. O. Mégantic—Québec.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE DITE
COMMERCIAL UNION.**

Bureau Principal—19 et 20, Cornhill, Londres, Angleterre.
Bureaux de la Succursale—385 et 387, Rue S. Paul, Montréal.
CAPITAL. \$12,500,000 ou £2,500,000 Sterlg.
FONDS DISPONIBLES EN CANADA \$50,000

DEPARTEMENT CONTRE LE FEU.

Assurance accordée sur les Effets de Ménage et les articles de commerce à taux modérés.
DEPARTEMENT SUR LA VIE.
Le succès de ce département est sans précédent, vu que, après avoir payé les pertes et dépenses, il est resté entre les mains des Syndicats 90 par cent des primes reçues.

MORLAND, WATSON & CIE., Agents Généraux pour le Canada.
FREDRICK COLE, Secrétaire.
A. TELLIER, Sous-Agent.

**MACHINE A FABRIQUER LES
BRIQUES DE SWORD.**

\$1 LE 1,000 BRIQUES.
La terre est mise directement du sol dans la machine sans préparation.
S'adresser pour les circulaires à la Compagnie "Pittsburgh Brick Machine Manufacturing Company," 359, Liberty Street, Pittsburgh, Pa.

\$1,000,000 EN MONTRES !

En vente d'après le système populaire d'un seul prix, donnant à chaque personne une montre et excellente montre, pour la modique somme de dix piastres, sans égard à sa valeur, payable que si l'on est parfaitement satisfait.

- 100 Montres d'or [Hunting]..... 250 à \$,000
- 100 do do [boitiers magiques] 200 à 500
- 200 do pour dames en émail... 100 à 300
- 200 do [Hunting] chronomètres 250 à 300
- 200 do d'or patentes anglaises. 200 à 250
- 200 do d'or, Duplex [Hunting] 150 à 200
- 200 do d'or, américaine do. 100 à 250
- 200 do d'argent [Hunt. Levers]. 50 à 150
- 200 do d'argent [do Duplexes]. 75 à 250
- 1000 do d'or pour dames. 50 à 250
- 1000 do d'or [Hunting Lepines]. 50 à 75
- 2000 do de toutes sortes. 50 à 100
- 2000 do d'argent [Hunting]..... 25 à 50
- 5000 do assorties de toute espèce. 10 à 75

Par cet arrangement une personne peut avoir pour \$10, une montre qui peut en valoir \$1000. Il n'y a aucune partialité.

Nous désirons nous débarrasser immédiatement du superbe stock ci-dessus décrit. Des certificats nommant les articles sont mis sous enveloppes scellées et bien liées. Les porteurs ont droit aux articles mentionnés sur leurs certificats en payant \$10, quand bien même que une montre vaudrait \$1,000 ou moins. Le retour d'aucun de nos certificats donne droit à l'article y mentionné sur paiement, sans égard à sa valeur, et comme pas un seul article inscrit sur les certificats ne vaut moins de \$10, il est facile de se convaincre de suite que ceci n'est pas une Lotterie, mais une transaction honnête et légitime, à laquelle le plus dédaigné peut participer sans aucun crainte.

Un simple certificat est envoyé par la poste (affranchi) sur réception de 25 cts., cinq pour \$1, onze pour \$2, trente-trois et un joli premier pour \$10, un cent et une magnifique montre pour \$15. Pour les agents et ceux qui sont sans occupation, c'est une bonne occasion de faire de l'argent. C'est une affaire conduite légitimement et dûment autorisée par le gouvernement et ouverte à la plus scrupuleuse surveillance.

Essayez-nous.
WRIGHT, BRO. & CIE., Importateurs,
181, Broadway, New-York



LE COUSSIN ELASTIQUE BREVETE.

Les éleveurs et propriétaires de chevaux sont tous intéressés dans une nouvelle invention connue sous le nom de "Coussin Elastique Breveté de Hall," pour la protection du pied du cheval. Il est fait en gutta-percha et empêche les pierres de se loger dans le pied, ainsi que la neige en hiver. Le Coussin Elastique peut être disposé de manière à empêcher un cheval de se tailler. Les pieds sensibles s'en trouveront très-bien surtout sur les routes macadamisées et dures. Plusieurs maladies du pied peuvent être ainsi guéries par l'emploi du Coussin Elastique. S'adresser à l'agence générale,
HALL & MORSE.

**FABRIQUE D'INSTRUMENTS ARA-
TOIRES DE MASSEY.**

Cette fabrique a constamment en dépôt un nombre considérable de charrues ordinaires, Polysocs, Extirpateurs, Tarares, Arrache-souche, Moulins à farine portatifs, Coupe-paille, Machines à battre, Manèges.

**LA NOUVELLE FAUCHEUSE BEVE-
TE DE WOOD,**

Qui a mérité à l'Exposition Universelle de Paris, en 1887, la seule médaille d'or offerte en prix.
La moissonneuse à râteau automate, breveté de Wood.
S'adresser à H. A. MASSEY,
Newcastle Ontario.



LA ROYALE.

Compagnie d'Assurance sur la VIE et sur la PROPRIETE.

CAPITAL.....£2,000,000 Stg.
REVENU ANNUEL PLUS DE... £700,000 Stg.

Édifices et toute espèce de propriétés assurées contre les pertes et les dégâts causés par le feu, à des conditions avantageuses.
Polices d'Assurance sur la Vie émanées de des conditions très-favorables. Aucune prime supplémentaire pour services militaires dans la défense du pays, non plus que pour traverser l'Océan.
Réclamations réglées avec promptitude.

H. J. BOUTH, Agent.
J. L. BRAULT,
Assist. Gérant, Départ. Français.

**COMPAGNIE AETNA
D'ASSURANCE SUR LA VIE.**

Cette Compagnie, créée en 1820, offre des avantages particuliers aux personnes désireuses d'assurer leur vie.

Les profits sont considérables, et diminuent de moitié les paiements annuels.—Les profits sont payés annuellement aux assurés et non pas aux décès comme cela se pratique par plusieurs compagnies.—BUREAU: Coin voisin du Bureau de l'oste.

L. PELLAR & CIE.,
Agents Généraux.

**LE CATALOGUE DES
GRAINES DE FLEURS CHOISIES**

DE GEORGE SHEPPERD, MONTREAL,
Comprenant toutes les variétés nouvelles et populaires destinées à l'embellissement des jardins et des serres.

Les Graines Potagères comprennent toutes plantes dont la culture est désirable pour l'alimentation de la famille.
Les Grains et Graines des Champs se composent de toutes les variétés qui ont jusqu'à ce jour donné la plus grande satisfaction.
Fleurs Naturelles Desséchées. Impécunées pendant le mois de Novembre, elles forment d'élegants bouquetts, des couronnes et de charmants paniers.—Demandez le Catalogue.

MACHINES A TRICOTER.

Une Paire de Bas Tricotés dans UNE DEMI-HEURE.

Ces machines sont manufacturées par la Compagnie

Dalton Knitting Machine Company,
259 BROADWAY, N. Y.

Pour agences et circulaires décrivant la machine à tricoter, s'adresser à

JAS. BOOGS,
Secrétaire.

ECONOMIE DE \$100 PAR ANNEE

Par toute famille qui possédait une boîte de Remède Homéopathique du Docteur Humphrey. Avec ce remède vous pouvez guérir les neuf-dixièmes de toutes les maladies qui peuvent attaquer la famille, en vous épargnant aussi les souffrances, les pertes de temps et les comptes du médecin. Le prix est de \$10 et la Boîte Homéopathique est envoyée franc de port par express sur réception de ce montant. Adressez:

HUMPHREY'S
HOMEOPATHIC MEDICINE, CO.,
562, Broadway, New York.

REPRODUCTEURS PURSANG.

AVENDRE,

6 Veaux Courtes-Cornes de 6 à 10 mois, 30 Bœufs d'un an Leicester, Costwold et Lincolnshire, pesant de 250 à 320 livres. 80 Porcelets Berkshire améliorés, 2 à 4 mois. Catalogue du troupeau Courtes-Cornes envoyé sur demande.
JOHN SNELL,
Edmonton, P. O., Ontario.

\$2.50 LES 100 LIVRES.

Superphosphate Canadien.

IMPORTANT POUR LES CULTIVATEURS.
2,000 livres de Superphosphate Canadien équivalent à 200 voyages de bon Fumier.

Cet engrais est facile à employer et donne d'Excellentes récoltes au plus bas prix possible.

Les cultivateurs peuvent obtenir cet engrais chez les marchands où ils sont dans l'habitude de faire des affaires.

E. L. SNOW,
Manufacturier,
MONTREAL.

MAGASIN DE

GRAINES DE SEMENCES

Au-dessus du Marché Ste. Anne,
MONTREAL.

Instruments Aratoires—(Grains de semences, Graines de Fleurs et de Jardin)—(Grains, Superphosphates et autres engrais artificiels).

Le soussigné ayant maintenant un vaste magasin, est prêt à fournir les meilleurs grains de semence, ainsi que les machines à faucher, à moissonner et à battre.

WM. EVANS,
Grainetier de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

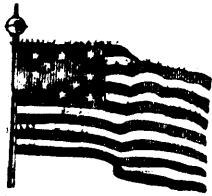


Assurer toutes espèces d'animaux contre mort et le vol.

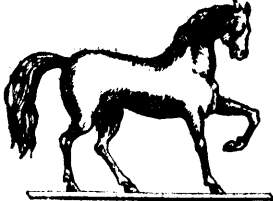
A. R. BETHUNE, Agent, Montrea

GIROUETTES METALLIQUES DE CUSHING & WHITE.

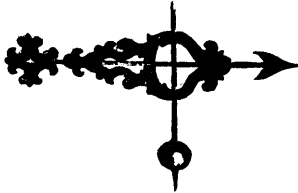
Le prix comprend les boules et les points cardinaux.



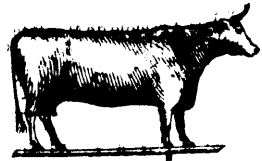
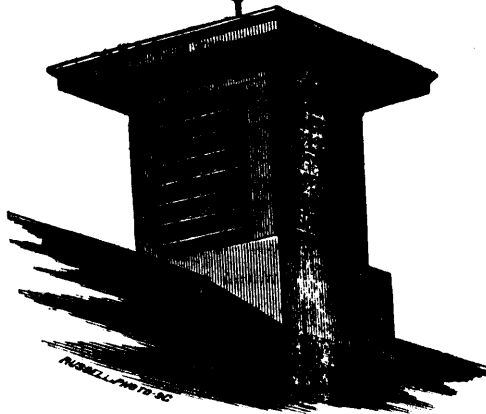
No. 11.—19 in. long.—\$19.



No. 12.—17 in. long.—\$14.



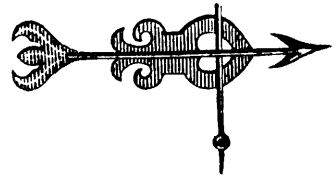
No. 59.—16 in. long.—\$6.



No. 21.—26 in. long \$22.



No. 9.—30 in. long.—\$14.



No. 61.—26 in. long.—.11

DOREES AVEC DES FEUILLES D'OR A VINGT-TROIS CARATS

Garanties sous tous les rapports. Manufacturées et vendues en gros et en détail à Wattham, Massachusetts. Les personnes désireuses d'acheter peuvent s'adresser au Bureau de la "Revue Agricole" pour des échantillons et des renseignements.

SIMILIA 'SIMILIBUS CURANTUR.

LES REMEDES HOMEOPATHIQUES D'HUMPHREY

Après une longue expérience, sont un magnifique succès. Simples—Prompts—Efficaces et sûrs. Ils conviennent seuls à un emploi général. Si simples qu'il est impossible de se tromper en les administrant; si inoffensifs qu'ils ne peuvent faire mal et si efficaces qu'ils sont parfaitement sûrs. Ces remèdes recommandés par les plus hautes autorités médicales, donneront toujours la plus entière satisfaction.

No.	Cents.
1	Guérit les Fièvres, Congestion, Inflammations..... 25
2	Les vers, les fièvres et les coliques..... 25
3	Les pleurs, les coliques..... 25
4	La diarrhée des adultes ou des enfants..... 25
5	Les dysenteries, Tranchées, coliques..... 25
6	Le cholera morbus, vomissement..... 25
7	Les toux, rhumes, bronchites..... 25
8	Les névralgie, maux de dents..... 25
9	Les maux de tête, vertiges..... 25
10	Les dyspepsie, accès de bile..... 25
11	Indispositions mensuelles douloureuse..... 25
12	Autres indispositions..... 25
13	Les Croupes, toux, respiration embar..... 25
14	Les humeurs, Eruptions, Eruptions..... 35
15	Le Rhumatisme, les douleurs Rhumat..... 25
16	Les fièvres intermittentes, tremblants..... 50
17	Les Hémorrhoides ordinaires..... 50
18	L'ophtalmie, maux d'yeux, vue faible..... 50
19	Rhume de cerveau aigu ou chronique..... 50
20	Coqueluche, toux violente..... 50
21	Asthme, respiration oppressée..... 50
22	Coulements d'oreille, surdité partielle..... 50
23	Kerconnelles, élargissement des glandes..... 50
24	Debilité générale, faiblesse physique..... 50
25	Hidropisie, sécrétions peu abondantes..... 50
26	Mal de mer, étourdissements..... 50
27	Maladie des reins, la pierre..... 50
28	Debilité nerveuse..... 1.00
29	Maladie de la bouche, chancres..... 50
30	Faiblesse des organes urinaires..... 50
31	Périodes pénibles avec spasmes..... 50
32	Docteurs..... 1.50
33	Epilepsie, Spasmes, Dance de St. Guy..... 1.00
34	Diphthérie, gorge ulcérée..... 50

BOITES DE FAMILLE.
En marocain ou en bois de rose, de 35 à 70 pieds contenant des remèdes pour toutes les maladies ordinaire auxquelles une famille est exposée avec livre d'instructions..... De \$10 à \$35
Boîtes de famille et de voyage plus petites avec 20 à 28 fioles..... De \$5 à \$8
Remèdes pour guérir et prévenir toutes les maladies secrètes, dans des boîtes de poche ou des fioles..... De \$2 à \$5

LES EXTRAITS DE POND,
Guérissant les brûlures, contusions, boiteries, douleurs, maux de gorge, entorses, maux de dents, maux d'oreille, névralgie, rhumatisme, lumbago, hémorrhoides, clous, maux d'yeux, seignement des poumons, du nez, de l'estomac ou des hémorrhoides, cors, ulcères et écorchures..... Prix 50 cents à \$1.75.
Ces remèdes, les extraits de Pond exceptés, sont envoyés franco à toutes les parties du pays, par la poste ou l'Express, sur réception du prix.

Adressez, Humphreys Specific Homeopathic Medicine Co. Bureaux et Dépôt, No. 562 Broadway, N.Y. HENRY SIMPSON & Cie., AGENTS EN GROS, MONTREAL. KENNETH, CAMPBELL & Cie., MUIR, AGENTS A MONTREAL.

REMEDES VETERINAIRES. (Fluides.)
Pour la guérison des maladies des chevaux, bêtes à cornes, bêtes à laine, porcs et des chiens.
Contenu dans des fioles ovales d'un once, avec instructions complètes, chaque fiole contenant cent doses.
A. A.—Guérit les congestions et les inflammations..... \$1.00
B. B.—Guérit les fourbures, courbes..... \$1.00
C. C.—Guérit la gourme, le farcin, la morve..... \$1.00
D. D.—Guérit les maladies de vers de toutes les espèces..... \$1.00
E. E.—Guérit la toux, le souffle, les inflammations de poumons..... \$1.00
F. F.—Guérit les coliques, inflammations d'intestins..... \$1.00
G. G.—Provient l'avortement des juments, vaches ou brebis..... \$1.00
H. H.—Guérit toutes les maladies des reins, de la vessie, ou des organes urinaires..... \$1.00
I. I.—Guérit toutes les maladies de la peau ou éruptions..... \$1.00
J. J.—Guérit toutes les maladies d'indigestion, perte d'appétit..... \$1.00
Boîte Vétérinaire ou noyer noir avec livre d'instructions et tous les remèdes ci-dessus..... \$10.00
Par la poste ou l'Express, franco, sur réception du prix en détail.
Adressez, Humphreys Specific Homeopathic Medicine Co., 562 Broadway, N.Y. A VENDRE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

Ces remèdes sont offerts en Primes par la "Revue Agricole." S'adresser au Bureau pour les échantillons et les renseignements.